

LIVRE DEUXIÈME

(314-361)

I

Etat de l'Église à la conversion de Constantin. – Hérésies. – 1° Novatinisme. – Saint Rheticius. – 2° Donatisme. – Concile d'Arles. – Arianisme. – 3° Saint Maximien de Trèves. – Concile de Cologne contre Euphratus. – Concile de Sardique. – Vertu d'Euphrates. – Saint Paulin de Trèves. – Conciliabule d'Arles. – Saint Hilaire de Poitiers. – Premier livre de Constance. – Conciliabule de Béziers. – Exil d'Hilaire. – Ouvrage De la Trinité. – Livre des Synodes. – Concile de Rimini – Hilaire à Constantinople. – Deuxième livre de Constance. – Livre contre Constance. – Retour d'Hilaire dans les Gaules. – Divers conciles. – Concile de Paris. – L'arianisme vaincu dans les Gaules.

En butte à la jalousie des nombreux tyrans qui ravageaient l'empire, Constantin, homme de génie et de courage, sut déjouer leurs intrigues, les vaincre à la tête de ses armées, et rester maître de tout l'empire romain, que seul il était digne de gouverner. Ce fut en marchant contre Maxence, un de ses collègues jaloux, et le digne fils de Maximien-Hercule, qu'il eut cette vision miraculeuse que tout le monde connaît, et qui décida de son entière conversion au christianisme.¹

La conversion de Constantin eut, pour le bonheur du monde, des résultats immenses. La religion, il est vrai, grandissait toujours, malgré les persécutions; mais de longtemps encore le monde n'eût été complètement chrétien, si toujours, en s'enrôlant sous les drapeaux de Jésus Christ, on eût eu la perspective des supplices et de la mort. La crainte eût enchaîné bien des convictions. Mais aussitôt que le monde eut la liberté de devenir chrétien, il assiégea les parvis de l'église, et bientôt l'idolâtrie n'eut plus de refuge qu'au fond des villages, où bientôt même elle vit détruire son empire.

L'Église ressentit une indicible joie de voir tant de nouveaux enfants se presser autour d'elle, et le pieux historien Eusèbe nous reudit ainsi son bonheur et son allégresse² :

«Chantez au Seigneur un cantique nouveau, parce qu'il a fait des choses admirables, et qu'il a manifesté sa justice en présence des nations. Nous pouvons bien répéter ces paroles des saintes Écritures; car, par la grâce de Dieu, après les cruelles épreuves dont nous avons été témoins, il nous est donné de voir et d'entendre des choses que bien des justes et de saints martyrs de Dieu, malgré leurs désirs, n'ont ni vues ni entendues. Enlevés à la terre, ils jouissent maintenant d'un bonheur divin dans le ciel; mais nous aussi, nous possédons aujourd'hui un bonheur supérieur à tout ce que nous pouvions désirer en ce monde. En contemplant, étonnés, les merveilles de la magnificence de Dieu, nous pouvons dire avec le Prophète : «Venez, et voyez les œuvres du Seigneur qui a couvert la terre de prodiges, qui a fait cesser la guerre jusqu'aux extrémités du monde, qui a brisé l'arc et toutes les armes, et brisé les boucliers.» (Ps 36) Nous voyons avec bonheur ces paroles accomplies parmi nous. La race des impies a disparu du monde avec une rapidité qui nous rappelle encore cet autre oracle : «J'ai vu l'impie orgueilleux et élevé au-dessus des cèdres du Liban, et j'ai passé, et il n'était plus, et je l'ai cherché, et je n'ai pu trouver la place qu'il occupait.» (Ps 45) Sur l'Église du Christ, dans tout l'univers, nous voyons luire un jour serein dont aucun nuage n'obscurcit l'éclat, et Dieu n'a pas voulu que notre triomphe excitât la jalousie des gentils, il les a fait participer à tous les biens que sa bonté a répandus sur nous.

Que nous sommes heureux de voir ces lieux dévastés naguère, désolés comme après un long pillage, reprendre une vie nouvelle ! de voir les temples du Seigneur sortir de leurs ruines, se relever plus grands et décorés avec plus de magnificence.

Les consécrations de ces nouvelles églises, les assemblées fréquentes des évêques, le concours des pèlerins qui viennent des régions les plus éloignées, l'amour qui règne entre les peuples divers, la sainte harmonie qui existe entre tous les membres du corps du Christ, qui vivent du même esprit, possèdent le même zèle pour la foi, et chantent au Seigneur les mêmes louanges : tel est le spectacle magnifique que nous avons sous les yeux. Les chefs de l'Église et les fidèles rivalisent de zèle, les uns pour s'acquitter parfaitement de leur ministère, administrer les mystères divins; pour unir le chant des psaumes et des hymnes qui nous ont été divinement

¹ Euseb., Vit. Constant. lib. 1

² Euseb., Hist. eccl., lib. 10, ch. 1 , 2,

transmis, aux cérémonies mystiques, aux mystérieux symboles de la passion du Sauveur;³ les autres louant Dieu, et de tout leur cœur lui rendant grâces comme à l'auteur de tout bien.»

Mais le bonheur de l'Église ne fut pas de longue durée. Comme son divin Chef, elle doit passer en faisant le bien, mais recevoir en même temps les outrages et les insultes; seulement elle ne sera jamais crucifiée, et Jésus lui a donné le privilège de l'immortalité. C'est un rocher inébranlable contre lequel viendront toujours se briser les vagues impuissantes du vice et de l'erreur. Délivrée des bêtes féroces qui avaient juré de la noyer dans le sang, elle vit surgir de son sein même des ennemis plus dangereux encore, les hérétiques qui se succédèrent sans interruption pendant bien des siècles, et firent d'incroyables efforts pour souiller de leurs doctrines humaines le dépôt des vérités divines que l'Église doit remettre intact et pur, à la fin des siècles, au Dieu qui les lui a confiées.

Les premiers hérétiques que nous voyons troubler l'Église des Gaules, après les persécutions, furent les Novatiens, qui s'attaquaient à l'infinie miséricorde de Dieu, et ne laissaient qu'un affreux désespoir pour consolation aux malheureux qui avaient faibli dans les supplices et avaient donné quelque marque extérieure d'apostasie.

Il est certain que si Maximien-Hercule et son affreux cortège de bourreaux envoyèrent au ciel bien des martyrs, ils firent aussi de nombreux apostats; mais parmi ces coupables, beaucoup n'avaient cédé qu'à la crainte, et étaient restés chrétiens au fond du cœur. Aussi, dès que la tempête fut apaisée, ils revinrent en foule, honteux et repentants, s'agenouiller dans le parvis des églises, et implorer, les larmes aux yeux, la pénitence.

D'après et durs sectaires, espèce de stoïciens un peu christianisés, et orgueilleux d'une vertu peut-être plus apparente que réelle, voulaient repousser ces pauvres *tombés* qui imploraient avec tant d'humilité la miséricorde du Seigneur; mais les vrais pasteurs, fidèles disciples de celui qui courait après les brebis égarées et les ramenait, tout joyeux, au bercail, les recevaient avec une douceur évangélique, dirigée toutefois par l'amour de la justice et de la vérité.

Il y eut même alors dans les Gaules un saint évêque qui consacra son éloquence à la défense de la miséricorde divine, et écrivit un grand ouvrage contre les Novatiens. Ce fut Rheticius, évêque d'Augustodunum (Autun), illustre d'abord dans le monde,⁴ plus illustre encore dans l'Église, et qui a mérité ces éloges de saint Augustin :

«Rheticius, dit ce grand docteur à son adversaire Julien,⁵ Rheticius a joui d'une grande autorité dans l'Église, pendant son épiscopat; je n'en veux pour preuve que le choix qui fut fait de lui pour juger l'affaire des donatistes, sous la présidence de Melchiade, évêque du siège apostolique. Il fut un de ceux qui condamnèrent Donat, premier auteur du schisme des donatistes, et prononcèrent en faveur de Cécilien, évêque de l'Église de Carthage. En parlant du baptême, continue saint Augustin, voici comment Rheticius s'exprime : ⁶

«Tout le monde sait que la principale indulgence qui soit dans l'Église est celle par laquelle nous quittons le poids de notre ancien crime, nous effaçons les fautes anciennes de notre ignorance; par laquelle nous nous dépouillons du vieil homme et des péchés qui sont *innés en lui*.»

Ce passage de saint Rheticius, que nous a conservé saint Augustin, est probablement tiré de son ouvrage contre les Novatiens. Il avait en outre composé un commentaire sur le *Cantique des Cantiques*. Saint Jérôme ne l'estimait pas sous le rapport philologique,⁷ mais il donne à l'éloquence sublime du saint auteur de si grands éloges,⁸ que nous devons vivement regretter que ses ouvrages soient perdus.

³ Ce passage d'Eusèbe est extrêmement intéressant sous le rapport liturgique et dogmatique, et nous donne idée des fonctions du clergé, qui étaient comme aujourd'hui, d'administrer les sacrements ou mystères. et de joindre à la célébration des symboles de la passion du Sauveur (liturgie) les cérémonies et le chant des psaumes et des hymnes.

⁴ Greg. Tur., De Glor. Confess., c. 75

⁵ Aug. cont. Julianum, lib. 1, n° 7

⁶ Saint Augustin veut prouver, par le texte de Rheticius, la croyance au péché originel, qu'il établit en effet de la manière la plus claire. On possède encore un passage de saint Rheticius sur l'Eucharistie.

⁷ Hieron., Eplst. 37 ad Marcell.; edit. nov. Patrolog.

⁸ *Id.* Catalog. Script. Eccl., c. 82

Ils lui avaient acquis une si haute réputation, qu'il fut un des trois évêques gaulois choisis par Constantin pour juger l'affaire des donatistes.⁹

Ces hérétiques eux-mêmes avaient demandé pour juges les évêques des Gaules, et en avaient écrit ainsi à l'empereur : ¹⁰

«Nous avons recours à vous, excellent empereur, vous qui êtes d'une race juste, et dont le père n'a point persécuté les fidèles. Puisque la Gaule a été exempte du crime d'avoir livré les saintes Écritures, et qu'entre nous et les autres évêques d'Afrique il s'est élevé des divisions, nous supplions votre piété de nous donner des juges gaulois.»

Constantin fut surpris d'abord, et avec raison, qu'on s'adressât à lui dans une affaire purement religieuse. Il comprenait que si, comme empereur, il pouvait favoriser l'Église, seconder son action pour le bien de la société, il ne pouvait avoir la prétention de s'immiscer à son gouvernement, qui n'a pas été confié par Jésus Christ aux pouvoirs politiques. Il eût donc sagement agi en suivant sa première inspiration, et en renvoyant les donatistes à l'autorité spirituelle; mais il céda à leurs instances, et leur nomma pour juges Rheticius d'Autun, Marinus d'Arles, et Maternus ¹¹ de Cologne, qui durent s'entendre avec le pape Melchiade, auquel l'empereur écrivit en ces termes :

«J'ai jugé à propos que Cécilien se rendît à Rome avec dix de ses partisans et dix de ses accusateurs, afin qu'en votre présence et en présence de Rheticius, de Maternus et de Marinus, auxquels j'ai donné ordre de se rendre auprès de vous, il puisse être entendu comme vous savez que la sainte Loi le demande.»¹²

Pour rendre le jugement plus solennel, le pape invita plusieurs évêques d'Italie à se rendre à Rome. Cécilien y fut déclaré innocent et légitime évêque de Carthage.¹³

Les donatistes avaient demandé à être jugés, à condition probablement que la sentence leur serait favorable; ils se récrièrent contre le petit nombre de leurs juges, et obtinrent de Constantin un concile qui se tint à Arles. C'est le premier des conciles des Gaules dont nous ayons les canons.¹⁴ L'empereur envoya des ordres aux gouverneurs des provinces, afin qu'on fournît aux évêques des voitures et des vivres aux frais de l'état, et qu'ils pussent se rendre à Arles pour le 1^{er} août de l'année 315.

Le pape Silvestre, qui venait de succéder à Melchiade, y envoya ses légats, qui furent : les prêtres Claudianus et Vitus, et les diacres Eugenius et Cyriacus.

Trente-trois évêques d'Italie, des Gaules, de la Bretagne, de l'Espagne et de l'Afrique, signèrent les actes du concile. Les évêques des Gaules étaient : Marinus d'Arles, qui présida; il était accompagné du prêtre Salamas, et des diacres Nicasius, Afer, Ursinus et Petrus. Oresius de Marseille y assista avec son lecteur Nazarius; Verus de Vienne, avec l'exorciste Bedas; Daphnus de Vaison, avec l'exorciste Victor; Imbetausius de Rheims, avec le diacre Primigenius; Avitianus de Rouen, avec le diacre Nicatius; Rheticius d'Autun, avec le prêtre Amandus et le diacre Philomatius; Vocius de Lyon, avec l'exorciste Petulinus; Maternus de Cologne, avec le diacre Macrinus; Orientalis de Bordeaux, avec le diacre Flavius; Agrrecius de Trèves, avec l'exorciste Félix; Mamertinus d'Eluse, avec le diacre Leontius.

⁹ On appelait Donatistes les partisans de Donat, qui prétendaient que Cécilien n'était pas légitime évêque de Carthage, parce qu'il avait été ordonné par les *traditeurs* c'est-à-dire, ceux qui avaient livré les saintes Écritures pour être brûlées, pendant la persécution. Ils s'étaient, en conséquence, séparés de la communion de Cécilien, et formaient un schisme.

¹⁰ On peut voir, dans les œuvres de saint Optat, toutes les pièces relatives à l'histoire des donatistes. (v. aussi Euseb., Hist. Eccl., lib. 10)

¹¹ Les légendaires ont fait de saint Maternus de Cologne un disciple immédiat de saint Pierre. Il est certain qu'il ne vint de Rome, avec Eucharis et Valerius, qu'à la fin du III^e siècle.

¹² Euseb., Hist. Eccl., lib. 10, ch. 5

¹³ Aug., Epist. 43, n.° 4; Eplst. 53, n.° 5; Lib. de uno bapt., n.° 28, et passim in Brev. collat.

¹⁴ v. Sirmond., Concil. ant. Gall., t. 1, p. 3 et seq. 1 Aug., Epist. 43, n.° 20; Epist. 53, n.° 5; Lib. 1 contra Epist. Parm., II° 11.

L'Église d'Orange était représentée par le prêtre Faustinus; celle de Nice par le diacre Innocent et l'exorciste Agapius; celle d'Apt, par le prêtre Romanus et l'exorciste Victor; celle des Gabales (près Mende), par le diacre Genialis.¹⁵

Après avoir examiné l'affaire de Cécilien, et confirmé la sentence du concile de Rome, les évêques jugèrent à propos de faire plusieurs règlements pour remédier aux abus qui tendaient à se glisser dans la discipline ecclésiastique, et ils rendirent compte de leurs travaux au pape Silvestre par la lettre suivante ¹⁶ :

«Marinus, Agræcius, etc., au très aimé pape Silvestre, salut éternel dans le Seigneur :

Unis par les liens d'une mutuelle charité, et dans l'unité de notre mère l'Église catholique, de la cité d'Arles, où nous a fait réunir notre très pieux empereur, nous vous saluons, Père très glorieux, avec tout le respect qui vous est dû.

Nous avons eu affaire à des hommes effrénés et très pernicieux à notre loi et à la tradition; mais, grâce à l'autorité de Dieu présent au milieu de nous, à la tradition et à la règle de la vérité, ils ont été confondus, réduits au silence et à l'impossibilité de donner suite à leurs accusations et de les prouver. C'est pourquoi, par le jugement de Dieu et de l'Église qui connaît les siens, ils ont été condamnés.

Plût à Dieu, notre très cher frère, que vous eussiez daigné assister à ce grand spectacle ! Nous croyons que la sentence portée contre eux eût été encore plus accablante; et si vous eussiez jugé avec nous, nous eussions ressenti une plus grande joie; mais vous n'avez pu quitter ces lieux où les apôtres ne cessent de présider, et où leur sang rend à la gloire de Dieu un continuel témoignage.

Très cher frère, nous n'avons pas cru devoir nous occuper seulement de l'affaire pour laquelle nous avons été réunis, mais encore des besoins de nos provinces respectives, et nous vous envoyons nos règlements, afin que par vous, qui avez la plus grande autorité, ils viennent à la connaissance de tous.»

Le recueil des règlements du concile, envoyé au pape, était accompagné de la lettre suivante :

«Au seigneur très saint frère Silvestre, Marinus et l'assemblée des évêques réunis à Arles :

D'un commun accord, nous envoyons à Votre Charité ce que nous avons décidé, afin que désormais tous sachent ce qu'ils doivent observer.

1° «Sur l'observation de la pâque du Seigneur, nous avons décidé qu'elle devait être observée, dans tout l'univers, le même jour et dans le même temps, et que, suivant la coutume, vous l'indiquiez à tous par lettre.»

Ce canon nous donne une preuve éclatante de l'union qui existait entre l'Église romaine et l'Église des Gaules. Les actes de ce premier concile gaulois attestent de la manière la plus, claire la primatie universelle de l'évêque du siège apostolique, et nous la présentent comme un fait incontesté.

2° «Les ministres devront rester dans les lieux où ils auront été ordonnés.»

A leur origine, les diverses communautés chrétiennes étaient administrées plutôt par des missionnaires que par des pasteurs proprement dits, comme elles le furent depuis. Lorsqu'une mission arrivait dans une province non encore évangélisée, le chef de la mission ou l'évêque désignait bien comme un centre d'opérations qui devenait son siège épiscopal; mais tous ses disciples se répandaient çà et là, suivant l'impulsion de l'esprit de Dieu. A mesure que la religion s'établit, on sentit la nécessité de fixer des lignes de démarcation entre les diverses communautés ou Églises, et d'arrêter les courses plus ou moins aventureuses de clercs qui n'auraient pu, sans inconvénients graves, venir travailler dans un champ confié aux soins d'un autre, et échapper à une surveillance que la fragilité humaine a toujours rendue nécessaire. Telle fut probablement la raison du deuxième canon du concile d'Arles.

3° «Il a été décidé que ceux qui, pendant la paix, quittent le service militaire, seront excommuniés.»

¹⁵ Le p. Sirmond fait remarquer que Genialis est nommé évêque dans quelques manuscrits. Il est bon de noter que les prêtres, diacres, lecteurs et exorcistes qui assistèrent au concile n'y étaient qu'amenés par les évêques, et qu'ils n'eurent point voix délibérative. C'était la coutume des évêques d'être toujours accompagnés de quelques-uns de leurs disciples; mais, dans les conciles, ces ecclésiastiques, non plus que les laïques qui y assistèrent quelquefois, n'avaient le droit de délibérer et de juger; ils n'étaient que témoins. A Arles, ils ne signèrent pas la lettre écrite au pape pour lui rendre compte des règlements du concile.

¹⁶ Apud Sirm. lec. cit.

On peut croire sans témérité que ce décret fut rendu pour plaire à l'empereur, qui alors avait besoin de ses troupes.

4° «Les conducteurs de chars seront excommuniés, tant qu'ils prendront part à ces jeux.»

5° «Les acteurs de théâtre sont aussi excommuniés.»

L'Église n'a donc jamais toléré les théâtres et les spectacles, ces écoles d'immoralité et de corruption.

6° «Il a été décidé qu'on devait faire l'imposition des mains à ceux qui, étant malades, manifestent l'intention d'être du nombre des croyants.»

Cette expression : *l'imposition des mains*, est prise en plusieurs sens par les écrivains ecclésiastiques. Elle désigne ici le baptême auquel on donnait quelquefois ce nom.¹⁷

7° «Les présidents,¹⁸ se rendant à la province qui leur sera désignée, devront prendre des lettres de communion, et il en sera de même de tous ceux qui iront dans une autre province exercer des fonctions publiques.»

Ces lettres de communion étaient délivrées par l'évêque, et il y attestait que la personne à laquelle il les accordait était en communion avec lui. Les idolâtres étant encore nombreux, les pasteurs devaient prendre des moyens de reconnaître les fidèles.

8° «Quant à la coutume des Africains de rebaptiser, il a été décidé que si quelqu'un quittait l'hérésie pour rentrer dans l'Église, on devait l'interroger sur le *symbole*. Si, par les réponses, on voit qu'il a été baptisé au nom du Père, du Fils et du saint Esprit, on lui imposera seulement les mains, afin qu'il reçoive le saint Esprit, c'est-à-dire on lui donnera le sacrement de confirmation; s'il ne répond pas sur la Trinité, on devra le rebaptiser.»¹⁹

On voit, par ce canon, que l'opinion des rebaptisants n'était pas morte en Afrique avec saint Cyprien.²⁰

9° «Pour ceux qui n'ont que des lettres de communion signées des confesseurs de la foi, on doit les leur ôter et leur en donner d'autres.»

Pour comprendre ce règlement, il faut savoir que ceux qui avaient confessé la foi pendant la persécution étaient en si grande vénération dans l'Église, que des lettres de communion données par eux étaient reçues avec respect et équivalaient à celles des évêques; il se glissa probablement des abus dans cet usage si respectable en lui-même, et c'est ce qui motiva le décret du concile.

10° «Si des fidèles surprennent leurs épouses en adultère, on peut, autant que possible, leur conseiller de ne se pas remarier du vivant de ces épouses.»

Dans ce cas, les lois civiles autorisaient le divorce. De là vient la circonspection du concile qui engage seulement à conseiller de ne pas contracter un nouveau mariage.

11° «Il a été décidé qu'on séparerait de la communion, pour quelque temps, les femmes qui s'uniraient à des gentils.»

12° «Les ecclésiastiques usuriers doivent être excommuniés.»

13° «Ceux qui sont dénoncés comme ayant livré, pendant la persécution, les saintes Écritures, les vases sacrés, ou les noms des frères, doivent être rayés du clergé, si leur faute est prouvée par des actes publics, et non par de simples paroles. Les ordinations qu'ils auraient faites depuis leur faute sont annulées.²¹ Mais comme un grand nombre paraissent se porter

¹⁷ Sulp. Sev., Vit. MartIn., ch. 10, appelle ainsi le baptême. (v. ce passage dans cette histoire, liv. 2)

¹⁸ On donnait ce nom à des magistrats civils qui semblent avoir eu pour mission principale de rendre la justice.

¹⁹ Evidemment à cette époque on baptisait en immergeant.

²⁰ Il y eut, au milieu du III^e siècle, une controverse très animée entre le pape saint Etienne et saint Cyprien sur cette question : Doit-on rebaptiser ceux qui ont reçu le baptême des hérétiques ? Saint Cyprien répondait affirmativement; le pape Etienne distinguait entre les hérétiques qui donnaient le baptême avec sa forme essentielle, et ceux qui l'altéraient et déclarait valide le baptême des premiers. L'Église a décidé la question dans le sens du pape Etienne, et a condamné l'opinion des rebaptisants depuis la mort de saint Cyprien.

²¹ C'est-à-dire, déclarées illicites, et les ordonnés suspendus de leurs fonctions. Souvent nous verrons les conciles se servir des expressions *annuler* ou autres équivalentes, sans pour cela les déclarer invalides eu elles-mêmes. (v. en particulier le concile de Riez, cité plus bas au sujet de l'ordination d'Armentarius, dans cette histoire, liv. 4, et la discussion du pape Zozime et de Proculus, où le mot *nul* est pris pour *illicite*)

comme accusateurs contre les règles de l'Église, et croient devoir être cru sur de simples témoignages, nous déclarons que leurs accusations ne doivent pas être reçues, si elles ne sont appuyées sur des actes publics, comme on l'a dit ci-dessus.»

Il y eut des traîtres pendant la persécution, et il était juste de leur faire expier leur crime. Mais il ne fallait rien donner à la haine, et on devait empêcher les fausses accusations. La preuve, par acte public, que demande le concile, était d'une haute sagesse et arrêta toute accusation calomnieuse, que le concile frappe d'anathème dans le canon suivant :

14° «Ceux qui accusent à faux leurs frères seront excommuniés jusqu'à la mort.»

Nous donnons immédiatement le canon seizième, afin de présenter ensuite sans interruption tous ceux qui ont rapport à la hiérarchie ecclésiastique.

16° Tous ceux qui ont été excommuniés pour crime ne devront rentrer en communion que dans l'endroit où ils auront été excommuniés, en quelque lieu qu'ils se soient retirés depuis.»

Le concile avait sans doute pour but, dans ce règlement, de maintenir la peine dans toute sa rigueur, et d'ôter, autant que possible, par l'admission à la communion, le scandale du crime.

15° Nous avons appris qu'en plusieurs lieux les diacres offraient le sacrifice; nous ordonnons qu'il n'en soit plus ainsi.»

17° Qu'aucun évêque ne blesse les droits d'un autre évêque.

18° Les diacres des villes ne doivent pas avoir tant de présomption; il faut qu'ils aient pour les prêtres l'honneur qui leur est dû, et ne fassent rien sans leur consentement.»²²

Dans les premiers siècles, il y avait des diacres attachés aux différentes Églises. L'évêque, exerçant dans son église épiscopale les fonctions du prêtre, avait ordinairement avec lui moins de prêtres que de diacres. Les prêtres étaient envoyés dans les petites villes ou les campagnes, à mesure qu'il s'y établissait des communautés chrétiennes. Il paraît que les diacres résidant dans la cité et auprès de l'évêque se croyaient, en vertu de leur position, à leurs yeux plus brillante que celle des prêtres, au moins leurs égaux, et entreprenaient parfois sur les fonctions sacerdotales. Le concile les ramène sans ménagement aux principes de la hiérarchie établis dans l'Église dès son origine, et qui se sont toujours perpétués les mêmes. Le concile ne maintient pas avec moins de vigueur les droits respectifs de chaque évêque dans son église épiscopale ou diocèse, et lui conserve toute la plénitude de son action.

19° «On doit donner aux évêques voyageurs un lieu pour offrir le saint sacrifice.»

Ces évêques, qu'on appelait indistinctement *voyageurs* ou *chorévêques*;²³ étaient des évêques sans siège et missionnaires. On les appela d'abord *évêques des nations*.²⁴ Ils allaient annoncer l'évangile aux peuples idolâtres, et, plus tard, venaient probablement seconder le zèle de ceux qui réclamaient leur secours pour le bien de leurs églises.

20° «Personne ne doit être assez téméraire pour ordonner seul un évêque. Il doit prendre avec lui sept autres évêques, et au moins trois, s'il ne peut en avoir sept.»

L'ordination d'un évêque par un seul évêque a toujours été regardée comme valide, mais aussi comme illicite. Nous aurons lieu plus tard d'étudier d'une manière approfondie l'objet si important des ordinations épiscopales.²⁵

21° «Il a été décidé que les prêtres et les diacres devaient exercer leur ministère dans les lieux où ils ont été ordonnés; s'ils les quittent pour aller ailleurs, qu'ils soient déposés.»

Les Églises étant régulièrement organisées, on n'avait pas besoin d'un grand nombre de missionnaires, et il était mieux que chaque membre du clergé travaillât dans son diocèse, sous la direction de l'évêque, qui ne pouvait alors avoir un clergé très nombreux.

²² M. Guizot a fait une singulière remarque (Hist. de la civ. en Fr.; t. 1; leç. 3, *passim*), c'est que les évêques, d'abord les égaux des prêtres, les ont rabaissés peu à peu, et ont fait passer ainsi l'Église de l'état démocratique à l'état aristocratique. M. Guizot ne cite ni fait ni témoignage favorisant tant soit peu son opinion. Les 15° et 18° canons du premier concile d'Arles font voir que les évêques ont soigneusement conservé les prérogatives sacerdotales, et nous aurons assez souvent l'occasion de faire une remarque diamétralement opposée à celle de M. Guizot.

²³ v. Concil. Regense, can. 3, ann. 439

²⁴ Nous (papistes) avons encore des évêques *in partibus infidelium*, ou des peuples infidèles : rien n'est nouveau dans l'Église. Nous avons vu saint Calus et saint Hippolyte, disciples de saint Irénée, *évêques des nations*. (Hist. de l'Église de France, liv. 1)

²⁵ Dans cette Histoire, liv. (4, ch. 3 : Législation ecclésiastique.

22° «Quant aux apostats qui ne se mettent pas en peine de revenir à l'Église ou de faire pénitence, et qui, étant malades, demandent la *communio*, on ne devra la leur donner que lorsqu'ils seront revenus en santé et auront fait de dignes fruits de pénitence.»

Les apostats et tous les excommuniés ne pouvaient rentrer en *communio*, c'est-à-dire être réintégrés au nombre des fidèles, qu'après une pénitence publique. On ne pouvait donc, d'après ces règles, accorder la communion ou réintégration parmi les fidèles au moment où un apostat, même malade, la demandait. Cependant on accordait alors la réconciliation, de sorte que le malade ne mourait pas hors de l'Église. Nous aurons occasion d'étudier ailleurs la législation de l'Église sur ce point, un de ceux qui furent le plus fréquemment traités dans les premiers conciles.²⁶

Il est hors de doute que l'Église des Gaules, déjà si belle et si pure aux yeux du monde chrétien, et que les hérétiques eux-mêmes choisissaient pour arbitre, se mit à corriger, suivant les règlements du concile d'Arles, les rares abus qui pouvaient ternir tant soit peu son éclat. Elle se préparait ainsi, sous l'inspiration de Dieu, à soutenir glorieusement la lutte que bientôt une hérésie puissante allait engager contre l'Église entière.

Nous voulons parler de l'arianisme. Peu d'années après le concile d'Arles, il apparut sur le rivage de l'Égypte. D'abord léger nuage, on n'eût jamais pensé qu'il eût recélé dans son sein un orage aussi effrayant; mais en bien peu de temps il prit d'immenses proportions, couvrit l'Église d'une obscurité profonde, et enfanta contre elle une tempête qui l'eût engloutie, si elle n'eût pas eu le doigt de Dieu pour la guider et la soutenir.

L'arianisme eut pour premier auteur un simple prêtre d'Alexandrie nommé Arius, et ne tendait à rien moins qu'à détruire la base même du christianisme, la Trinité, en niant l'unité d'essence du Père et du Fils, ou la divinité de Jésus Christ. Selon Arius, le Père seul a l'essence divine; le Fils n'est qu'une créature que le Père a embellie de ses dons les plus précieux, à laquelle il a donné une substance douée de prérogatives supérieures à celles de tous les autres êtres créés. Cette substance, suivant les ariens timides ou semi-ariens, Dieu l'avait faite parfaitement semblable à la sienne, au point que le Fils était vraiment l'image et l'éclat de la splendeur du Père. Mais elle n'était pas cependant la substance même du Père, c'est-à-dire que le Père était distinct du Fils quant à l'essence, et ne formait pas avec lui un seul et même Dieu.

Il ne fut d'abord question entre l'Église et l'arianisme que de la consubstantialité du Père et du Fils;²⁷ mais un peu plus tard, la question s'étendit à la troisième personne de l'adorable Trinité. Une fois admis, que le Père seul a l'essence divine ou est seul Dieu, il s'ensuit que le saint Esprit n'est pas plus Dieu que le Fils. Ce fut Macédonius qui tira cette conclusion : il ne fut qu'un arien conséquent.

Dans ses discussions contre l'arianisme, comme en toutes celles qu'elle dut avoir avec les innombrables hérésies qu'enfanta l'orgueil humain, l'Église ne fit que constater la foi antique et permanente qu'elle avait reçue de son divin auteur. Lors donc qu'Arius osa porter un œil profane sur le mystère profond de l'essence divine, nécessairement inaccessible à toute intelligence finie, et que le Verbe incarné pût seul nous faire connaître, l'Église exposa simplement sa foi. Elle constata que toujours, depuis Jésus Christ, ses enfants avaient cru que le Père, le Fils et le saint Esprit ne font qu'un seul et même Dieu; qu'ils n'ont qu'une seule essence, quoique distincts en personnalité; que le Père, par une opération qui lui est coéternelle, a engendré son Verbe, expression substantielle de son être, et que le saint Esprit procède éternellement du Père et du Fils.

L'intelligence humaine ne peut comprendre ce mystère ineffable, mais elle le connaît sur le témoignage divin; elle peut même découvrir d'étonnantes merveilles quand elle l'approfondit, guidée par la foi et éclairée de ces lumières intérieures que Dieu répand dans un cœur humble et pur. Mais Dieu permit qu'au moment où Arius voulut le réduire aux proportions de son pauvre génie, il se trouva dans l'Église des évêques indignes qui s'en déclarèrent les ennemis. A leur tête, on doit placer Eusèbe de Nicomédie, que sa haute naissance et son ambition rendirent bientôt le véritable chef de l'arianisme. Sous son impulsion, l'hérésie fit des progrès alarmants.

Constantin, qui résidait à Nicomédie, avait heureusement à sa cour un grand et saint évêque, Osius de Cordoue, dont il préférait les conseils à ceux d'Eusèbe. Éclairé par lui sur les tendances de l'arianisme, il l'envoya à Alexandrie avec mission d'étouffer la nouvelle hérésie dans

²⁶ Ibid.

²⁷ Voilà pourquoi, dans les premiers ouvrages des Docteurs de l'Église contre les ariens, on fait peu mention du saint Esprit; en particulier, dans l'ouvrage *De la Trinité*, par saint Hilaire de Poitiers, dont nous parlerons bientôt.

son berceau. Les efforts d'Osius furent inutiles. Il revint à Nicomédie, effrayé des maux qui allaient fondre sur l'Église, et qu'il ne prévoyait peut-être pas encore aussi terribles qu'il les vit depuis, et il conseilla à Constantin de faciliter la réunion de tous les évêques du monde chrétien, dont l'autorité *catholique* était devenue nécessaire.

L'empereur entre dans ses vues, en écrit au pape, qui nomme pour son légat au concile Osius lui-même, avec les prêtres Viton et Vincent; tous les évêques du monde reçoivent de Constantin des lettres respectueuses qui les invitent à user des voitures et des subsistances que les magistrats civils ont ordre de mettre à leur disposition. Les évêques se réunissent à Nicée, condamnent l'arianisme, et affirment que *partout* et *toujours* on a cru le Fils consubstantiel au Père,²⁸ c'est-à-dire de même substance, et ne formant avec lui qu'un seul et même Dieu.

Les ariens, condamnés, déguisèrent leur erreur sous des dehors hypocrites, mais n'en furent pas moins actifs à la répandre. Ils en vinrent même jusqu'à séduire Constantin, la lui firent prendre pour la vérité, et l'amènèrent à persécuter le grand Athanase, ce héros sublime, dont toute la vie ne fut qu'un long combat pour la vérité.

Athanase était le fléau de l'arianisme. Il avait été envoyé au concile de Nicée par le patriarche d'Alexandrie, son évêque, qui connaissait sa science et son courage, et qui mourut heureux, parce que Dieu lui fit connaître qu'il l'aurait pour successeur. Élevé sur le siège d'Alexandrie, Athanase fut en butte à mille intrigues ténébreuses de la part des ariens, qui le regardaient comme leur plus redoutable ennemi, identifièrent pour ainsi dire sa cause avec celle de la foi, et, à force de calomnies, le firent chasser de son siège et exiler à l'extrémité des Gaules, dans la cité de Trèves.

Maximinus (saint Maximin) en était évêque. Originaire du pays des Pictaves et parent de l'évêque de Poitiers (saint Maxentius), Maximinus ²⁹ avait quitté, étant encore jeune, sa famille et sa patrie, attiré par la haute réputation de saint Agrœcius de Trèves. Après avoir été disciple de ce saint évêque, il fut son successeur, et remplissait avec un zèle admirable tous les devoirs de l'épiscopat lorsque le grand Athanase arriva dans sa cité. Maximin le reçut comme un frère et un martyr, et on peut croire que ce fut dans les entretiens qu'il eut avec le saint patriarche d'Alexandrie qu'il puisa le zèle ardent qu'il montra contre l'arianisme.

Cette hérésie commençait à agiter l'Église des Gaules. Grâce à Dieu, elle y fit peu de prosélytes; et, pendant sa déplorable histoire, nous ne verrons, parmi les évêques gaulois que Saturnin d'Arles, Paternus de Périgueux et Euphratas de Cologne, qui se soient déclarés pour elle; encore Euphratas ne persévéra-t-il pas dans l'erreur.

Comme il disait que le Fils n'était pas de même essence que le Père et n'était pas Dieu comme lui, Servatius de Tongres chercha à le ramener à des sentiments plus orthodoxes, et eut même avec lui plusieurs conférences en présence de saint Athanase;³⁰ mais, sur ces entrefaites, le grand patriarche quitta Trèves, et Euphratas devint tellement hérétique, que les fidèles de son Église le dénoncèrent à Maximin, le grand ennemi de l'arianisme.

Sur l'invitation de Maximin, quatorze évêques des différentes provinces des Gaules se réunirent à Cologne ³¹: c'étaient Maximin de Trèves, Valentinus d'Arles, Donatianus de Cabillon (Châlons-sur-Saône), Severinus de Sens, Optatianus de Troyes, Jessé de Spire, Victor de Worms, Valerianus d'Auxerre, Simplicius d'Autun, Amandus de Strasbourg, Justinianus de Bâle, Eulogius d'Amiens, Servatius de Tongres, Dyscolius de Rheims.

«Après qu'on eût lu la lettre du peuple de Cologne et de toutes les villes de la seconde Germanie, dénonçant Euphratas qui a nié que le Christ fût Dieu, Maximin, évêque, a dit : «Puisque Euphratas a blasphémé contre le saint Esprit en niant que le Christ fût Dieu, je suis d'avis qu'il soit déposé de l'épiscopat.» L'évêque Valentinus dit : «Non seulement il ne doit plus être évêque, mais il doit même être privé de la communion laïque.» Les autres évêques parlent dans le même sens,

²⁸ Le mot consubstantiel se dit en grec *omousios*; les ariens voulaient le remplacer par un mot presque semblable, *omiousios*, qui signifie semblable en substance. et qui emporte l'idée de similitude mais non d'identité. Ils voulaient séduire les simples à l'aide de cette parité de mots; mais l'Église tint fermement pour le mot *omousios*, qui seul exprime sa foi sans ambiguïté.

²⁹ Bolland., 20 maii. – Les œuvres de saint Athanase et de saint Hilaire de Poitiers contiennent, sur saint Maximin, des renseignements recueillis par les hagiographes, sous le 20 mai.

³⁰ Concil. Agripp., Verba Servat.

³¹ Sirmond. Concil. antiq. Galliæ!, t. 1, p. 11

et Servatius ajoute : «Je sais par moi-même, et non par oui-dire, ce qu'a fait et enseigné le faux évêque Euphratas. Souvent, en présence d'Athanase, évêque d'Alexandrie, d'un grand nombre de prêtres et de diacres, je lui ai résisté lorsqu'il avançait que le Christ n'était pas Dieu. Je pense donc qu'il ne peut plus être évêque des chrétiens.»

Dix évêques, qui n'avaient pu venir au concile, envoyèrent leur adhésion à la déposition d'Euphratas; c'étaient Martinus de Mayence, Victor de Metz, Desiderius de Langres, Pancharius de Besançon, Sanctinus de Verdun, Victorinus de Paris, Superior de Tournai, Mercurius de Soissons, Diopetus d'Orléans, Eusèbe de Rouen.

Cette unanimité des évêques des Gaules, dans la condamnation de ses erreurs, ouvrit les yeux à Euphratas qui, peut-être, avait pris de bonne foi l'erreur pour la vérité, et était trop vertueux pour persévérer dans l'hérésie après l'avoir reconnue. On peut croire même, qu'eu égard à son repentir et à son humilité, sa condamnation n'eut pas de suite, car nous le voyons peu après briller parmi les évêques les plus zélés pour la doctrine orthodoxe, au concile de Sardique.

Ce concile fut assemblé à la prière du pape Jules, de Maximin de Trèves et d'Osius.³² Constant, empereur d'Occident, engagea son frère Constance à donner aux évêques orientaux la facilité de s'y rendre. Les ariens, à la vue du grand nombre d'évêques disposés à soutenir la doctrine catholique, refusèrent, sous de vains prétextes, de rester au concile, et se retirèrent à Philippopolis, d'où ils excommunièrent le pape, Osius et Maximin de Trèves, qui s'effrayèrent peu de leur sentence. Les séances du concile terminées et l'arianisme ayant été de nouveau condamné, Constant envoya à son frère des députés pour l'engager à rétablir sur leurs sièges les évêques chassés par les ariens, et en particulier le grand Athanase.

Ces députés étaient Vincent de Capoue, Euphratas de Cologne et un officier de sa cour nommé Salienus.

Leur arrivée à Antioche, où était Constance ³³ jeta l'alarme parmi les ariens, et effraya surtout Étienne, évêque hérétique de la cité. Cet homme corrompu, pour déshonorer les deux évêques orthodoxes, ourdit contre eux la trame la plus infâme. Il initia à son projet un jeune débauché nommé Onagre, qui devra acheter une courtisane et la faire cacher dans l'hôtellerie où sont logés les évêques. Cette courtisane devra mettre tout en œuvre pour les séduire, et Onagre se cachera avec quelques-uns de ses compagnons de débauche, pour être témoin.

Dans la nuit, au signe convenu, la courtisane entre dans la chambre d'Euphratas. Le saint évêque, qui reconnaît la voix d'une femme, se croit le jouet d'une illusion du démon et se recommande aussitôt à haute voix à Jésus Christ.

La courtisane, surprise d'un langage auquel elle était si peu accoutumée, et apercevant un vénérable vieillard au lieu d'un jeune homme dont Onagre lui avait parlé, jette un grand cri et se plaint d'avoir été jouée. A ce cri, Vincent de Capoue et les domestiques s'éveillent en sursaut. Onagre et ses compagnons cherchent à s'enfuir, mais on se hâte de fermer les portes et sept restent enfermés; dans ce nombre était Onagre lui-même.

Cette scandaleuse histoire se répand dans toute la cité; les ariens chargeaient leurs ennemis avec la plus inique impudence, ils triomphaient, mais ce fut pour peu de temps; Constance ne put refuser à Salienus l'examen juridique de cette honteuse affaire; Onagre et la courtisane avouèrent tout, et l'ignominie retomba sur la tête des vrais coupables.

Constance en devint un peu plus favorable aux catholiques; ce ne fut qu'un sentiment passager. Jusqu'à la mort de son frère, l'Orient seul avait souffert de ses manies hérétiques; mais lorsque Constant eut été massacré et que l'usurpateur Magnence, vaincu à Murza, se fut donné la mort, l'Occident tomba au pouvoir de Constance qui se mit à travailler avec activité à le souiller de l'arianisme.

³² Saint Athanase (Apol. cont. Arian., n° 50) donne les noms des évêques gaulois qui y assistèrent. Ce sont : Maximinus de Trèves, Verissimus de Lyon, Valentinus d'Arles, Donatianus de Cabillon (Châlons-sur-Saône), Severinus de Sens, Optatianus de Troyes, Jessé de Spire, Victor de Worms, Valerinus ou Valerianus d'Auxerre, Simplicius d'Autun, Amantus ou Amandus de Strasbourg, Justinianus de Bâle, Eulogius d'Amiens, Sarvalius de Tongres, Dyscolius de Rheims, Martinus de Mayence, Victorinus, peut-être Victor, de Metz; Desiderius de Langres, Victorinus de Paris, Superior de Tournai, Mercurius de Soissons, Diopetus ou Diopetus d'Orléans, Eusebius de Rouen. Ces évêques avaient déjà assisté au concile de Cologne. Il y avait de plus, à Sardique, Satyrus, Nicasius Paulus, évêque sans doute de Tricastinum, depuis Saint-Paul-Trois-Châteaux; Simpronius, Pacatus, Ariston, Metianus, Emilianus, probablement de Valence; Saturninus, Abundantius et Maximus.

³³ Athanas. Hist. Arianism, ad Monach. § 20. – Theodoret, Hist. Eccl., lib 2., c. 9

Constance fut un prince imbécile qui passa son règne à embrouiller des questions qui n'étaient pas de sa compétence, ambitionna toute sa vie la gloire d'un grand théologien et oublia qu'il était empereur.

Aussitôt qu'il fut maître des Gaules, il se hâta d'indiquer un concile à Arles,³⁴ afin de forcer tous les évêques gaulois à souscrire à la condamnation d'Athanase; la cause de ce grand homme était devenue en quelque sorte celle de la foi, dont il était le plus courageux défenseur : souscrire à sa condamnation, c'était adhérer à l'hérésie. Vincent de Capoue, légat du pape à Arles, eut la faiblesse de se rendre aux désirs de Constance. Il s'en repentit bientôt, et tous les autres évêques orthodoxes ne cédèrent pas devant les ariens. Ces sectaires étaient accourus en grand nombre à Arles. Constance, leur grand protecteur, était là pour leur donner raison, et Maximin n'y était pas pour prendre la défense de son saint ami et le remplacer dans la défense de la foi. Le saint évêque de Trèves était mort depuis quelques années au pays des Pictaves, où il était allé revoir sa famille, et avec la réputation d'un des plus savants³⁵ et des plus courageux défenseurs de la foi catholique. Il eut pour successeur Paulin, qui marcha sur ses traces, et tint dignement sa place au conciliabule d'Arles; il parut même à Constance un ennemi si dangereux, qu'il l'exila au fond de la Phrygie, où ce saint évêque, tourmenté par des voyages continuels, expira après cinq ans de souffrances.³⁶

Mais Dieu, qui voulait conserver la foi pure et sans tache dans l'Église des Gaules, lui donna alors un de ces hommes que sa providence tient en réserve pour les grandes circonstances, un homme d'un courage inflexible, d'une science profonde, d'une sainteté admirable. C'est d'Hilaire que nous voulons parler, ce grand évêque de Poitiers qui a mérité le titre d'Athanase de l'Occident.

Hilaire,³⁷ issu d'une noble famille du pays des Pictaves, reçut de Dieu une intelligence supérieure qu'agrandit encore une éducation conforme à sa naissance. Il fut élevé dans les superstitions du polythéisme;³⁸ mais tout homme, tant soit peu instruit et de bonne foi, ne pouvait rester idolâtre depuis que le christianisme brillait dans le monde de tout son éclat. Aussitôt qu'Hilaire réfléchit, il fut chrétien. Sa philosophie, qui subissait nécessairement l'influence chrétienne, sans qu'il s'en doutât, lui fit comprendre de bonne heure qu'il ne pouvait y avoir qu'un Dieu unique et infini. Après avoir étudié les livres philosophiques, il passa aux livres religieux des chrétiens, et c'est là seulement qu'il trouva la satisfaction de son intelligence. Sa raison grandissait à mesure qu'il avançait dans cette divine lecture; il pénétrait avec les prophètes jusqu'au sein de Dieu, où il contemplait avec bonheur ces attributs infinis que l'intelligence soupçonne, mais que Dieu seul pouvait nous faire connaître clairement.

«Mon esprit, nous dit Hilaire lui-même,³⁹ se portait avec ardeur vers Dieu; il comprenait qu'il se devait tout entier à lui, que le servir était sa vraie noblesse. Je voyais qu'il devait être le but de toutes mes espérances, et que ce n'était qu'en sa bonté que je pouvais trouver un abri tranquille et sûr contre les maux qui nous assiègent en cette vie.

Je cherchais Dieu au milieu de toutes les opinions émises sur sa nature, lorsque je tombai sur ces livres que la religion des Hébreux donne comme l'œuvre de Moïse et des prophètes, et j'y lus ces paroles où Dieu dit de lui-même : *Je suis celui qui suis ... Tu diras aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous.* Je fus rempli d'admiration pour cette définition de Dieu, qui exprime d'une manière accessible à l'intelligence humaine la nature incompréhensible de la divinité. L'être, en effet, est ce qui est le plus parfaitement conçu en Dieu, et ce qui le fait mieux connaître; car l'idée de l'être exclut toute idée de fin et de commencement : ce qui est par soi-même ne peut pas ne pas être, et ce qui est divin, c'est ce qui ne peut ni commencer ni finir.

³⁴ Sulpit. Sev., Hist., lib. 2

³⁵ Saint Athanase (*Epist. ad Episcop. Ægypt.*, n° 8) parle de saint Maximin comme d'un écrivain catholique. On n'a plus de ses ouvrages.

³⁶ Sulpit. Sev., Hist., lib. 2. – Hilar., cont. Const., t. 2

³⁷ Fortunat., Vit. S. Hilar., lib. 1, n° 3

³⁸ Quelques auteurs ont pensé que sa famille était chrétienne. Ce sentiment ne nous paraît pas probable, et Hilaire nous dit clairement lui-même comment il est parvenu à la connaissance du christianisme.

³⁹ Hilar., De Trinitate, lib. 1, n° 3 ad 13

Ces seules paroles, *Je suis celui qui suis*, me suffirent pour connaître l'éternité de Dieu; mais je voulais connaître encore sa grandeur et sa puissance. Elles me furent révélées dans ces paroles : «*Le ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds. Où irai je, Seigneur, pour échapper à votre esprit ? Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends en enfer, je vous y trouve; si je prends les ailes de la colombe pour aller à l'extrémité des mers, c'est votre main qui m'y conduit.*» Mais plus j'approfondissais Dieu, et plus je voyais qu'il ne pouvait être compris par l'intelligence humaine, et qu'il devait être *cru*.

Comme mon esprit était enseveli dans ces pensées, je voulus ajouter la doctrine de l'Évangile à celle de la Loi et des prophètes, et je lus ces paroles : «*Au commencement, était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu, etc.*»

A ces paroles, ma raison s'élève au-dessus des connaissances naturelles, et découvre une science de Dieu qu'elle ne soupçonnait pas; elle pénètre au sein même du Créateur, et y découvre le Verbe éternel qui se fait chair pour habiter parmi nous.»

A mesure qu'il avance dans la lecture des saintes Écritures, Hilaire voit s'élargir le cercle de ses pensées. Les grands problèmes de l'immortalité se dévoilent à ses yeux. Il apprend de saint Paul qu'au-dessus des connaissances purement naturelles, il existe un ordre de connaissances plus élevées, celles que donne la foi, et qui seules peuvent satisfaire l'intelligence; il sentait une indicible joie à recevoir dans son âme les hautes et sublimes vérités qui y brillaient sans obstacle, car son cœur était resté pur.

Hilaire, en possession de la vérité, l'exprima dans toutes ses actions; il devint un chrétien parfait, et les prêtres eux-mêmes, dit Fortunat,⁴⁰ désiraient marcher sur ses traces. Pour lui, vivre c'était craindre Jésus Christ avec amour, et l'aimer avec crainte. N'étant encore que laïque, il avait le zèle d'un apôtre, et déjà il était le modèle de l'Église de Poitiers, lorsqu'elle le choisit pour pasteur. Il était marié, et avait même une fille nommée Abra; mais lorsqu'il fut évêque, sa vertueuse épouse lui laissa la liberté de se consacrer tout entier à la gloire de la religion et à la défense de l'Église. Il fut bientôt un des plus intrépides adversaires de l'arianisme et de Constance, son protecteur.

Après les efforts inutiles qu'il fit à Arles en faveur de l'arianisme, Constance devint furieux, et organisa une véritable persécution contre les catholiques.⁴¹ Dans toutes les villes, les évêques étaient traduits devant les tribunaux : Souscrivez à l'arianisme, ou allez en exil, leur disait-on; l'empereur l'ordonne. Ceux qui aimaient mieux obéir à Dieu qu'aux hommes étaient dépouillés de leurs biens, exilés ou jetés en prison. Les vierges chrétiennes, qui voulaient conserver leur foi aussi pure que leur cœur, étaient honteusement insultées, frappées de verges.

Témoin de ces infamies, Hilaire élève la voix pour la première fois;⁴² il s'adresse à l'empereur lui-même, le supplie de mettre un terme aux violences intolérables dont les catholiques sont accablés, et réduit en poudre les vaines accusations de rébellion élevées contre eux par les ariens. Mais son zèle et son éloquence ne servirent qu'à exciter contre lui la haine des sectaires. Il ne s'en émut pas, et, sur son conseil, tous les évêques gaulois retranchèrent de leur communion, par un acte public, Saturnin d'Arles, et Paternus de Périgueux.⁴³

Les deux excommuniés ne pardonnent pas cet acte à Hilaire. Avec l'appui de Constance, et de concert avec Ursace, évêque de Singiton, et Valens de Murza, chefs de l'arianisme en Occident, ils assemblent à Béziers un concile qui n'est presque composé que d'ariens.⁴⁴ Hilaire y est cité et s'y rend. Il ne pouvait s'attendre à faire triompher la vérité; mais il voulait au moins tenir tête à ses ennemis et les confondre. Les hérétiques craignaient trop la science d'Hilaire pour engager une discussion avec lui; ils aimèrent mieux crier contre lui et l'accabler des calomnies les plus absurdes. Julien, depuis empereur et apostat, alors César, outré de la fausseté des accusations des ariens, ne put s'empêcher de prendre la défense d'Hilaire; mais Constance vint au secours de ses amis, et malgré la protection de Julien, Hilaire fut condamné à l'exil avec

⁴⁰ Fortunat., Vit. Hilar., lib. 1, n.° 3

⁴¹ Athanas. ad Monach., § 31 et seq.

⁴² Hilar., lib. 1, ad Const.

⁴³ Saint Hilaire (*cont. Comt.*, S 2) dit que cette excommunication eut lieu la cinquième année après le concile d'Arles (353 à 357). On ignore en quel lieu les évêques gaulois s'assemblèrent pour la prononcer.

⁴⁴ Sulpit. Sev., Hist., lib. 2. – Hilar. cont. Const., § 2.

Rhodanius de Toulouse, évêque d'un caractère faible, et qui eût peut-être cédé à l'erreur, s'il eût été seul; mais qui, soutenu par le courageux évêque de Poitiers, se montra ferme et mourut dans son exil.⁴⁵

Après le départ de Rhodanius,⁴⁶ l'église de Toulouse fut indignement persécutée. Les clercs furent frappés de verges, les diacres meurtris avec des balles de plomb, et on osa porter la main sur le Christ lui-même : les saints, ajoute le grand Hilaire, comprennent ce que je dis.⁴⁷

Du fond de la Phrygie où il fut exilé, Hilaire entretenait des relations avec les évêques des Gaules; il gouverna toujours son Église par ses clercs,⁴⁸ et il employa ses moments de loisir à composer le magnifique ouvrage *De la Trinité*, qui a mérité une place distinguée parmi les plus beaux monuments de la tradition chrétienne. C'est surtout dans ce livre que le génie de l'illustre évêque de Poitiers se déploie tout entier,⁴⁹ et l'érudition y est revêtue d'une éloquence large, impétueuse, entraînant. On y sent la justesse de l'expression de saint Jérôme, qui appelait Hilaire le Rhône de l'éloquence latine.⁵⁰ Dès le commencement, il expose avec une exactitude et une clarté remarquables l'unité de substance et la trinité des personnes divines; sur les ailes du sublime évangéliste saint Jean, il pénètre jusqu'au sein de Dieu, et va y surprendre cette opération éternelle par laquelle il engendre son Verbe, qui est l'expression substantielle de son être, l'éclat de sa splendeur infinie.

Après l'exposition de la foi catholique, Hilaire attaque vigoureusement tous ceux qui ont erré sur le grand mystère dont il s'est fait l'apôtre, les ariens d'abord, puis Ebion, Photin, Sabellius; il les écrase tous sous le poids de sa logique et surtout des témoignages de l'Écriture sainte, sagement entendus, appliqués avec justesse.⁵¹

Des critiques minutieux ont vu des erreurs dans ce bel ouvrage; mais faut-il porter un jugement d'après quelques mots isolés qui ont passé par la main des copistes depuis tant de siècles, et qui contredisent la vraie doctrine du saint docteur, exprimée si clairement dans le reste de l'ouvrage. C'est par l'ensemble du livre qu'on doit juger de sa foi. Si on le lit avec attention; si on pénètre par la réflexion dans les profondeurs de ce génie si sublime, et partant peu accessible aux faibles intelligences, on verra partout briller la foi catholique dans toute sa pureté.

Hilaire envoya son ouvrage à sa chère Église des Gaules. Depuis bientôt trois ans qu'il était dans l'exil, il était peu au courant des combats qu'elle avait à soutenir; ses lettres n'avaient point eu de réponse jusqu'alors, et il tremblait pour elle, surtout depuis la chute d'Osius, qui avait retenti jusqu'au fond de son exil. Il en reçut enfin une nouvelle qui le remplit d'une grande joie.

Tout fier d'avoir obtenu du grand Osius son adhésion à la seconde formule arienne de Sirmium, adhésion dont ce vénérable père des conciles se repentait jusqu'à sa mort, Constance crut que rien ne pourrait désormais lui résister, et il fit une nouvelle tentative auprès des évêques des Gaules. Ils s'assemblèrent sous la présidence du pieux et savant Phœbadius, évêque d'Agen, qui remplaçait Hilaire et qui sut les affermir dans la voie de la vérité. Constance leur proposant l'exemple d'Osius : «Nous ne jugeons pas de la foi par les personnes, répondirent-ils, mais des

⁴⁵ Sulpit. Sev., Hist., lib. 2.

⁴⁶ Hilar. cont. Const., § 11.

⁴⁷ Cette expression de saint Hilaire se trouve dans un grand nombre des Pères des premiers siècles. Dans les ouvrages destinés à la publicité, ils le paraient qu'à mots couverts, et intelligibles seulement aux fidèles. de la sainte Eucharistie, pour ne pas exposer cet auguste mystère aux blasphèmes des idolâtres, qui étaient incapables d'apprécier ce prodige de la puissance et de l'amour de Jésus Christ.

⁴⁸ Hilar., lib. 2 ad Const., § 2.

⁴⁹ Nous donnons, comme une curiosité, le sentiment de M. Guizot sur les ouvrages de saint Hilaire de Poitiers. (Hist. de la Civil. en Fr., t. 1er. p.127. 4.° éd.) «Il a écrit un grand nombre d'ouvrages *peu étendus*, mais très importants *de leur temps*. Ce sont, pour la plupart, des *pamphlets* sur les intérêts et les questions qui préoccupaient les esprits ...» Si l'ouvrage sur la Trinité est un *pamphlet*, il faut avouer qu'il n'est pas *peu étendu*, et qu'il traite les questions les plus élevées de la philosophie et de la théologie. Pourquoi vouloir parler des ouvrages des Pères, quand on ne les a pas lus, et s'exposer à dire de telles absurdités ?

⁵⁰ Hieron., Præf. In II lib. Comment. ad Galat.

⁵¹ D. Cellier, Hist. gén. des auteurs sacrés et eccl., t. V, ch. 1. Il y donne une analyse détaillée de l'ouvrage de saint Hilaire.

personnes par la foi,» et ils condamnèrent la seconde formule de Sirmium. Ils envoyèrent leur décision à Hilaire, qui en conçut une grande joie. Plusieurs évêques lui adressèrent en même temps des lettres particulières dans lesquelles ils le priaient de les instruire sur la foi de l'Église orientale. Il leur répondit par le livre *des Synodes*, dans lequel il fait l'histoire des variations que les ariens avaient fait subir à leur système dans les divers synodes ou conciles qu'ils avaient tenus. Il y loue les évêques des Gaules sur l'intégrité de leur foi, les affermit dans leur attachement au mot *consubstantiel*, contre lequel venaient échouer toutes les subtilités des hérétiques, et discute avec profondeur la seconde formule de Sirmium, dans laquelle les ariens avaient enveloppé avec un art merveilleux leur détestable doctrine.⁵²

Outre l'ouvrage *des Synodes*, la seconde formule de Sirmium donna naissance à un excellent traité de saint Phœbadius.⁵³ Dans le premier chapitre, le saint évêque d'Agen fait connaître aux évêques gaulois le motif qui l'a porté à écrire :

«Si je n'étais témoin, dit-il,⁵⁴ de la subtilité diabolique avec laquelle on donne à l'hérésie les apparences de la vraie foi, et à la vraie foi les apparences de l'hérésie, je ne parlerais pas, très chers frères, de ces écrits qui nous sont parvenus récemment.

Il m'eût suffi de conserver ma foi pure au fond de ma conscience, et il m'eût semblé plus sage de mettre ma propre foi à l'abri que de discuter sur des opinions étrangères.

Mais puisqu'il faut se faire hérétique, si on veut être appelé catholique; et puisqu'on ne peut cependant être vrai catholique qu'en rejetant l'hérésie, je suis obligé d'écrire ce livre afin de mettre à découvert ce venin diabolique qui s'enveloppe sous des dehors modestes et religieux, afin de faire bien comprendre le mal que recèlent ces paroles, simples en apparence. Quand le mensonge sera dévoilé, la vérité pourra enfin se dilater et respirer à l'aise.»

Phœbade, après avoir indiqué les fourberies des ariens et répondu à leurs objections, expose avec clarté la vraie foi catholique sur la Trinité et la consubstantialité du Verbe. Il termine son traité par quelques mots sur Osius de Cordoue. Ce grand évêque avait signé la seconde formule de Sirmium, et on se servait de son nom comme d'une machine de guerre pour accabler les catholiques. Phœbade y oppose ce dilemme, d'une parfaite vérité : Ou bien Osius s'est trompé pendant quatre-vingt-dix ans de sa vie, pendant lesquels il fut sincèrement catholique; ou il s'est trompé seulement en admettant la formule de Sirmium. S'il s'est trompé pendant quatre-vingt-dix ans, son opinion n'est évidemment d'aucun poids.⁵⁵

Les écrits de Phœbade, et en même temps sa noble et ferme conduite au concile de Rimini, l'ont placé auprès de saint Hilaire parmi les adversaires de l'arianisme dont se glorifie l'Église des Gaules.⁵⁶

Ce fut par ordre de l'empereur Constance que tous les évêques d'Occident s'assemblèrent à Rimini.⁵⁷ Ce prince avait la manie des conciles plutôt que le désir de s'éclairer sur la foi. Parfaitement convaincu de son génie théologique, il exigea que les Pères de Rimini, aussi bien que ceux du concile de Séleucie, qui se tint en même temps, lui envoyassent leurs décisions, afin qu'il pût examiner si elles étaient bien conformes à la sainte Écriture. Les ariens ne furent pas en majorité à Rimini : il s'y trouva plus de quatre cents évêques, et ils n'étaient que quatre-vingts. Les plus célèbres des évêques gaulois étaient Phœbade d'Agen et Servatius de Tongres.

Constance, en rassemblant ainsi tous les évêques, n'avait qu'un seul but : celui de faire triompher la doctrine d'Arius. Or, pour arriver à ce résultat, il employa tous les moyens. Amener

⁵² Lucifer de Cagliari reproche à saint Hilaire d'excuser le terme de *semblable en substance*, que les ariens, et surtout les semi-ariens, voulaient substituer au mot *consubstantiel*. Saint Hilaire disait seulement que le mot arien était susceptible d'un bon sens; mais il était loin de l'approuver au sens de l'hérésie. Il serait ridicule d'accuser et de vouloir justifier saint Hilaire d'avoir été arien.

⁵³ Patrologie, t. 20, p. 14 et suiv. - Hist. litt. de France des Bénédictins, t. 1, 2e partie.

⁵⁴ Phœbad. adv. Arian., ch. 1.

⁵⁵ Phœbad. adv. Arian., c. 23.

⁵⁶ On attribue encore à saint Phœbade un livre intitulé : *De la foi orthodoxe contre les ariens*, et qu'on avait placé dans les œuvres de saint Grégoire de Nazianze et de saint Ambroise, et aussi une profession de foi qui semble être le résumé de ce livre. (Patrologie, t. 20, p. 31 et suiv.)

⁵⁷ Sulpit. Sev., Hist., lib. 2. - Labb., Concil., t. 1, p. 711 et seq.

directement les Pères de Rimini à embrasser l'erreur, ce n'était pas chose possible : il fallait les tromper, leur présenter l'hérésie tellement enveloppée sous les dehors de la vérité, qu'ils pussent la prendre pour elle. C'est à quoi travailla activement le parti arien, et surtout Valens qui en était le chef.

Ils proposèrent grand nombre de formules plus ou moins captieuses; mais toutes venaient échouer contre le mot *consubstantiel*, terme profond, divinement inspiré au concile de Nicée, et qui, seul, exprime complètement la foi catholique : c'est pour cela qu'il inspirait aux ariens une véritable terreur. A toutes les propositions des hérétiques, les catholiques répondaient : «Il n'est pas besoin de nouvelles formules, le dogme a été défini à Nicée,» et ils envoyèrent des députés porter à Constance cette décision; ils leur ordonnèrent en même temps de ne point communiquer avec les ariens et de ne rien conclure sans avoir fait leur rapport au concile.

Les députés étant arrivés à la cour, on commence par leur refuser audience; ils attendent inutilement; c'est un parti pris de les fatiguer de refus. En même temps, menaces, promesses, tout est employé contre eux. Ils se laissent séduire, signent une formule rejetée par le concile, et reconnaissent la catholicité des principaux ariens.

Tout fier de sa victoire,⁵⁸ Constance écrit à Taurus, préfet d'Italie, et lui promet le consulat s'il réussit à faire adopter par tout le concile la formule signée par les députés. Taurus se met à l'œuvre. «La formule qu'on vous propose, dit-il aux évêques, peut être admise par tous les catholiques; elle ne contient pas, il est vrai, le mot *consubstantiel*; mais faut-il, pour un mot, rester toujours divisés ? Ne doit-on pas le sacrifier à la paix ?» Soit faiblesse, soit ennui d'un si long séjour dans un pays étranger, le plus grand nombre des évêques consent à signer la formule proposée. Il n'en reste plus que vingt, à la tête desquels sont Phœbade et Servatius. Taurus leur fait les plus terribles menaces; mais voyant ce moyen inutile, il a recours aux prières. «Voilà, dit-il, le septième mois que les évêques sont enfermés dans cette ville, souffrant toutes les rigueurs de l'hiver et de la disette, sans espérance de revoir de sitôt leurs Églises : quand tout cela finira-t-il ? Pourquoi ne pas suivre l'exemple des autres évêques, ne pas se soumettre à l'autorité du plus grand nombre ?» Phœbade déclare qu'il est prêt à endurer tous les tourments plutôt que de recevoir la formule des ariens; il veut bien se relâcher sur le mot *consubstantiel*; mais il ne peut s'entendre avec eux, s'ils ne veulent ajouter à leur formule que Jésus Christ n'est pas une créature tirée du néant, mais qu'il est sorti du Père de toute éternité, et qu'il est Dieu de Dieu. Les ariens acquiescent aux propositions de Phœbade, et les catholiques, qui voient leur foi exprimée avec exactitude, sacrifient, pour le bien de la paix, le mot consacré par les Pères de Nicée. Ce fut là toute leur faute.

Cependant, le bruit se répand dans la ville que la formule est erronée. Valens, qui en est l'auteur, déclare devant Taurus qu'il n'est pas arien; les catholiques et les ariens se réunissent ensemble, et Valens fait devant tout le concile la déclaration qu'il a faite devant le préfet. L'évêque Claudius lui dit alors les blasphèmes qu'on lui attribue; il les désavoue publiquement, et s'écrie : «Si quelqu'un dit que Jésus Christ n'est pas Dieu, Fils de Dieu, engendré du Père avant les siècles, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu n'est pas semblable au Père, selon les Écritures, qu'il soit anathème !» – «Qu'il soit anathème !» répond tout le concile. Valens ajoute, comme pour fortifier cette doctrine : «Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est créature comme les autres créatures, qu'il soit anathème !» Tous répondent : «Qu'il soit anathème !» et ils ne s'aperçoivent point du venin caché dans cette proposition. Croyant à la bonne foi de Valens, ils pensèrent qu'il voulait dire que le Fils de Dieu ne participait point à la nature des créatures : mais tel n'était pas le sens que l'hérétique donnait à ses paroles. Selon lui, le Fils de Dieu était créature : seulement, il était supérieur aux autres. Les évêques furent trompés par l'hypocrisie de Valens, qui feignit d'admettre tout ce que voulut le concile, et fut un des députés choisis pour en porter les décisions à l'empereur.

Sorti du concile, sa conduite tout arienne éclaira les évêques. Ils s'aperçurent qu'ils avaient été joués par lui; et quoique leur faiblesse fût bien excusable, puisqu'elle leur avait été inspirée par l'amour de la paix, et qu'ils n'avaient réellement rien sacrifié de la doctrine catholique, ils en conçurent une grande douleur. Voyant qu'on les accusait d'une hérésie dont ils sentaient, en leur conscience, qu'ils n'étaient pas coupables, ils couraient de tous côtés, prenant à témoin le corps de Jésus Christ et tout ce qu'il y a de plus saint dans l'Église, qu'ils n'avaient pas eu le moindre soupçon de l'erreur contenue dans leur profession de foi. «Nous avons cru,

⁵⁸ Sulpit. Sev., Hist., lib. 2.

disaient-ils, que le sens s'accordait avec les paroles; c'est la bonne opinion que nous avons eue des méchants qui nous a trompés. »⁵⁹

En même temps que le concile de Rimini se tenait en Occident, celui de Séleucie était assemblé en Orient. Saint Hilaire s'y trouva. Il confondit les ariens et les semi-ariens, qui cependant y firent triompher leur doctrine confuse et indécise. Hilaire accompagna à Constantinople les députés orientaux qui y trouvèrent ceux du concile de Rimini, avec lesquels ils s'assemblèrent par l'ordre de Constance. Voyant les efforts de l'empereur pour faire adopter la captieuse formule de Rimini, Hilaire lui adressa son second mémoire,⁶⁰ dans lequel il plaide avec éloquence la cause de la foi et la sienne.

«Mon exil, lui dit-il, n'est pas la punition de mes crimes, il est l'effet de la cabale et des fausses relations qu'on vous a faites du concile de Béziers. J'ai dans votre César Julien, un témoin de l'outrage qui m'a été fait. Empereur, je vous prouverai, quand vous le voudrez, qu'on vous a trompé, qu'on s'est moqué de votre César; si je suis convaincu de quelque faute, je ne dirai pas indigne du caractère d'un évêque, mais d'un laïque probe et honnête, je veux bien quitter l'épiscopat et vieillir dans les exercices de la pénitence comme le dernier des fidèles ... Prince, j'ai une grâce à vous demander, daignez m'entendre devant le concile qui est aujourd'hui assemblé et qui ne s'accorde pas sur la foi. Vous cherchez la vérité ? Apprenez-là, non de vos nouvelles formules, mais des livres saints. Souvenez-vous que la foi n'est pas un système philosophique, mais la doctrine de l'Évangile.»

Le zèle d'Hilaire fut inutile, et Constance força son concile de Constantinople à adopter la formule de Rimini. Alors, le grand évêque exhala sa juste indignation dans son discours contre Constance.⁶¹

«Il est temps de parler, s'écrie-t-il : le temps de se taire est passé.

Qu'on attende Jésus Christ, l'Anti-christ est venu; que les pasteurs crient, les mercenaires ont fui. Donnons notre vie pour nos brebis, car les voleurs sont entrés dans la bergerie, et un lion furieux rôde autour d'elles pour les dévorer. Marchons au martyre ... Mourons avec Jésus Christ pour régner avec lui. Garder un plus long silence, ne serait pas modération, mais lâcheté; se taire toujours, n'est pas moins dangereux que de ne se taire jamais ... Dieu tout-puissant, Créateur de toutes choses ! Père de notre Seigneur Jésus Christ ! que n'ai-je été appelé à vous confesser, vous et votre Fils unique, aux temps des Dèce et des Néron. Alors, par la miséricorde de Jésus Christ, votre Fils, brûlant de l'Esprit saint, j'eusse méprisé les chevalets, les flammes, les croix; je n'eusse craint ni d'être brûlé, ni d'être jeté au fond de la mer ... Nous aurions combattu ouvertement contre vos ennemis, contre les bourreaux et les égorgés. Mais nous avons à combattre un persécuteur hypocrite, un ennemi caressant ... Constance, je vous dis ce que je dirais aux Néron, aux Dèce, aux Maximien : vous combattez contre Dieu, contre son Église; vous tourmentez les saints, vous haïssez ceux qui prêchent Jésus Christ, vous êtes le tyran de la religion : c'est là ce que vous avez de commun avec les persécuteurs. Ce qui vous est propre, le voici : Vous feignez d'être disciple de Jésus Christ, et vous êtes son ennemi; vous faites sans cesse de nouvelles formules de foi, et votre vie est un combat contre la foi; vous nommez de mauvais évêques, vos partisans, et vous chassez les bons; vous emprisonnez les ministres de Jésus Christ, et vous rangez vos armées en bataille pour inspirer de la terreur à l'Église.»

Selon Sulpice Sévère,⁶² Constance, plein de repentir, permit à Hilaire de retourner dans les Gaules. Il fut ému, sans doute, des foudroyantes paroles que lui fit entendre le saint évêque. Les ariens eux-mêmes vinrent au secours des bonnes dispositions qu'elles purent lui inspirer. Ils redoutaient Hilaire. Sa science, son éloquence, son zèle, son courage, les effrayaient. Ils le représentèrent à l'empereur comme le perturbateur de l'Église orientale,⁶³ et obtinrent son éloignement de Constantinople. Hilaire prit aussitôt la route de l'Occident : il brûlait du désir de revoir son Église des Gaules, qui embrassa avec amour ce héros revenant du combat tout couvert

⁵⁹ Hieron., Dial. adv. Lucifer.

⁶⁰ Hilar., lib. 2, ad Const.

⁶¹ Hilar., contra Const., § 1, 4,5,7.

⁶² Sulpit. Sev., Vit. Martini, § 6.

⁶³ *Id.*, Hist., lib. 2.

de gloire.⁶⁴ L'Église de Poitiers ⁶⁵ surtout reçut avec transport ce pasteur si saint, si zélé pour le bien de son troupeau.

A son arrivée, Hilaire trouva l'Église des Gaules tout agitée de ce qui s'était passé à Rimini. Les évêques étaient divisés. Les uns adhéraient à la formule arienne, l'interprétant cependant dans un sens catholique; les autres la rejetaient avec horreur, n'y voyaient qu'une fourberie hérétique, et voulaient retrancher de leur communion ceux qui l'admettaient.⁶⁶ Le saint évêque de Poitiers modéra leur zèle et crut, avec raison, que la douceur était préférable à la sévérité. Par ses soins et ses conseils, tous les évêques des Gaules se réunirent plusieurs fois. Catholiques sincères comme ils l'étaient, ils furent bientôt d'accord; ceux qui s'étaient laissé prendre par les paroles artificieuses des ariens, condamnèrent leur faiblesse, s'attachèrent plus que jamais à l'expression de la foi consacrée par les Pères de Nicée; Saturnin d'Arles et Paternus de Périgueux ⁶⁷ furent déposés de leurs sièges et excommuniés de nouveau, et l'Église des Gaules fut entièrement délivrée de l'hérésie, grâce surtout à Hilaire.

Il reçut, vers ce temps, une lettre de plusieurs évêques orientaux qui l'avaient connu pendant son exil, et qui réclamaient le témoignage des évêques gaulois en faveur de la foi catholique. A sa prière, les évêques s'assemblèrent donc à Paris,⁶⁸ et écrivirent une lettre synodale, dans laquelle ils exposent avec netteté et précision la vraie foi, témoignent de leur attachement inaltérable au mot consubstantiel, et ils regardent comme excommuniés tous les chefs de l'arianisme, et en particulier Saturnin, dont ils parlent en ces termes : «Comme il s'élève avec une grande impiété contre nos salutaires ordonnances, que Votre Charité sache qu'il a été excommunié deux fois par tous les évêques des Gaules. Son impiété nouvelle, qu'il ose exprimer en des lettres téméraires, et ses anciens crimes, trop longtemps dissimulés, le rendent entièrement indigne de l'épiscopat.»

Saturnin chercha donc, par ses écrits, à défendre son hérésie, mais inutilement. L'arianisme ne put résister aux coups que lui porta le grand Hilaire. En même temps qu'il prenait avec tant de zèle la défense de l'Église entière; ce saint évêque ne négligeait pas son Église de Poitiers, qu'édifiaient par leurs vertus sa femme, et Abra, sa fille, qui, d'après son conseil, avait consacré à Dieu sa virginité. Hilaire eut toujours pour Abra une tendresse toute paternelle; il lui écrivit du fond de son exil,⁶⁹ et il trouvait au milieu de ses immenses travaux quelques instants pour elle. Lui parlant un jour des perfections du Dieu qu'elle avait choisi pour époux, il lui demanda si elle ne désirait pas bien le voir et s'unir à lui. Abra lui répondit que c'était son unique désir. Alors Hilaire se mit en prière, et rame chaste et pure d'Abra s'envola au ciel; sa mère envia le même bonheur. Le saint évêque pria aussi pour elle, et lui obtint d'aller rejoindre sa fille dans le sein de Dieu.⁷⁰ Pour les saints, c'est bien peu de chose que la terre. Ils n'aiment et ne désirent que le ciel.

⁶⁴ Hieron., Dialog. adv. Lucifer.

⁶⁵ Fortunat., Vit. Hilar., Ch.

⁶⁶ Sulpit. Sev., Hist., lib. 2

⁶⁷ Hilar., Fragm. 11. – Sulpit. Sev., Hist., lib. 2

⁶⁸ Hilar., Inter Fragm., fragm. 11

⁶⁹ Hilar., Epist ad Abram. – Dans cette lettre, il lui envoie une *hymne* pour le matin, et une hymne pour le soir. Celle du matin nous a été conservée; nous la donnons dans les notes, à la fin du volume.

⁷⁰ Fortunat., Vit. Hilar., ch. 3

Saint Martin. – Julien l’Apostat et son néopolyhéisme. – Saint Hilaire de Milan. – Valentinien et Auxence. – Derniers travaux et mort de saint Hilaire. – Episcopat de saint Martin. – Les monastères. – Progrès de la religion dans les Gaules. – Nouvelles Églises. – Discipline ecclésiastique; premier concile de Valence. – L’arianisme et Auxence condamnés à Aquilée.

361-181

Comme tous les évêques des premiers siècles chrétiens, Hilaire avait auprès de lui plusieurs disciples qui se formaient, par ses leçons et par ses exemples, à la science de la religion et à la vertu. On connaît saint Justus, le prêtre Leonius ⁷¹ et saint Lupianus, qui mourut peu de jours après son baptême; mais le plus illustre est, sans contredit, saint Martin. ⁷²

Il naquit à Sabarie,⁷³ en Pannonie, de parents assez distingués, selon le monde, mais idolâtres, et il fut élevé à Pavie, en Italie. Son père, d'abord soldat, fut ensuite tribun militaire. Lui-même, dès sa jeunesse, fut enrôlé dans l'armée, fit ses premières armes sous Constance, et combattit encore sous les ordres du César Julien. C'était bien contre son goût, car, dès ses premières années, le pieux enfant n'avait d'ardeur que pour le service de Dieu. A l'âge de dix ans, il s'enfuit à l'église malgré ses parents, demanda à être fait catéchumène, et, dès-lors, se consacra à Dieu d'une manière si admirable, que deux ans après il se fût retiré dans un désert pour être tout à lui, si la faiblesse de l'âge ne l'eût empêché d'exécuter son pieux projet. Son esprit, toujours préoccupé de monastères et d'églises, méditait déjà les grandes choses qu'il exécuta depuis.

Les empereurs ayant donné l'ordre d'enrôler tous les enfants des vétérans, Martin fut dénoncé par son père lui-même, qui ne voyait pas sans chagrin ses goûts pour la piété, et à l'âge de quinze ans il fut enchaîné par le serment militaire. Il se contenta d'un seul esclave pour l'accompagner à l'armée, et encore était-il plutôt son serviteur que son maître; il lui rendait les services les plus humbles, jusqu'à lui ôter sa chaussure; n'avait avec lui qu'une même table, et souvent c'était lui qui y servait. Il fut vingt-trois ans sous les armes avant de recevoir le baptême, et se conserva pur de ces vices trop communs dans les armées. Sa bonté pour ses compagnons d'armes, sa charité, sa patience, son humilité, étaient admirables; sa frugalité est au-dessus de tout éloge; et, sous ce rapport, il était plus moine que soldat. Par toutes ses vertus, il méritait l'estime et l'affection de l'armée. Assister les malades, secourir les malheureux, nourrir les pauvres, revêtir ceux qui manquaient de vêtements; ces belles actions, partage de ceux qui ont été purifiés par le baptême, il les faisait avant d'avoir été régénéré; disciple fidèle de l'Évangile, il ne s'occupait pas du lendemain, et il ne réservait de sa paye que le nécessaire pour sa nourriture quotidienne.

Un jour,⁷⁴ c'était pendant un hiver si rigoureux que beaucoup moururent de froid, Martin rencontra aux portes d'Amiens un pauvre presque nu. Il n'avait que ses armes et son manteau; voyant que ce malheureux suppliait en vain les passants d'avoir pitié de lui, il comprit que cet homme, rebuté de tous les autres, lui était réservé; mais que pouvait-il faire ? Déjà il s'était dépouillé de ses autres vêtements par charité; il tire son sabre, coupe son manteau en deux, en donne la moitié au pauvre et se couve comme il peut avec l'autre moitié.

Cet uniforme nouveau fit rire quelques insensés; mais le plus grand nombre, et les plus sages, se reprochèrent intérieurement de n'avoir pas fait cette œuvre de charité, lorsqu'ils auraient pu vêtir le pauvre sans presque se découvrir eux-mêmes. La nuit qui suivit cette bonne action, Martin vit en songe Jésus Christ revêtu de la moitié du manteau qu'il avait donnée au malheureux. Le Seigneur le regardait avec amour, lui faisait remarquer l'habit qui le couvrait, et

⁷¹ Greg. Tur., De Gloriâ Confess., c. 54

⁷² Nous traduisons Sulpice Sévère pour tout ce qui a rapport à saint Martin.

⁷³ Vita b. Martini, c. 1.– Saint Martin naquit en 316. Il entra au service dans sa quinzième année (331); Il servit 25 ans (356), et avait ainsi quarante ans lors qu'il quitta le service. Il mourut en 397, âgé de quatre-vingt-un ans, comme le dit Grégoire de Tours. Il y a dans le texte de Sulpice Sévère plusieurs fautes chronologiques qui le feraient contredire avec lui-même et ne doivent être attribuées qu'à des copistes : nous les avons corrigées dans notre traduction.

⁷⁴ Sulpit. Sev., Vita B. Martini, ch. 2

disait aux anges qui étaient avec lui : «C'est Martin, encore catéchumène, qui m'a couvert de cet habit.» Jésus Christ se rappelait les paroles qu'il avait dites autrefois : «Ce que vous faites à un de ces plus petits, c'est à moi que vous le faites.»

Cette vision n'inspira au saint homme aucun sentiment de vaine gloire; mais touché de la bonté divine, il demanda le baptême; il était alors âgé de trente-huit ans. Il ne quitta pas le service aussitôt après, et il se rendit aux prières de son tribun, qui l'aimait tendrement, et qui lui promit de renoncer au monde avec lui, à la fin de son tribunat. Martin, dans cette espérance, servit encore environ deux ans après son baptême.

Pendant ce temps,⁷⁵ les Barbares se jetèrent dans les Gaules. Le César Julien rassembla son armée auprès de la cité des Vangions (Worms), et, pour encourager ses soldats, voulut leur faire des largesses. Selon la coutume, chacun était appelé à son tour : celui de Martin étant arrivé, il crut l'occasion favorable pour demander son congé. «Jusqu'à présent, dit-il au César, j'ai combattu pour vous : permettez-moi maintenant de servir Dieu. Réservez vos largesses pour ceux qui veulent rester à l'armée; car, moi, je veux être soldat de Jésus Christ, et je ne puis plus suivre la carrière des armes.»

Julien, irrité, lui reprocha de ne demander son congé que par crainte du combat qui devait se donner le lendemain, et non par esprit de religion. Martin, entendant ces reproches, devient plus intrépide : «Si vous croyez, dit-il, que c'est la lâcheté et non la foi qui m'inspire, demain je me placerai en tête de toute l'armée, et au nom du Seigneur Jésus, sans bouclier, sans casque, armé seulement du signe de la croix, j'affronterai, sans crainte, l'armée ennemie. Julien le prend au mot et le fait enfermer pour le forcer à tenir parole, et à s'exposer, sans armes, aux traits des ennemis. Le lendemain ils envoyèrent demander la paix. Leur soumission fut la victoire de l'homme de Dieu. Jésus Christ ne pouvait lui en donner une plus belle qu'en soumettant les ennemis sans effusion de sang et en conservant la vie à toute l'armée.

Martin, ayant quitté le service,⁷⁶ se rendit auprès de saint Hilaire, évêque de Poitiers, dont la foi et les pieux travaux étaient alors connus et admirés du monde entier. Pendant le temps qu'il passa auprès de lui, Hilaire chercha à se l'attacher plus étroitement, et à le lier au ministère divin en lui conférant l'ordre du diaconat; mais le voyant résister invinciblement sous prétexte de son indignité, cet homme de haute intelligence comprit qu'il ne pourrait le vaincre qu'en lui offrant une charge en harmonie avec son humilité. Il lui ordonna donc d'accepter l'ordre d'exorciste. Martin n'osa le refuser pour ne pas paraître le mépriser comme trop humble.

Peu après, il fut averti en songe d'aller visiter sa patrie pour travailler à la conversion de ses parents ensevelis encore dans les ténèbres de l'idolâtrie. Il partit avec le consentement de saint Hilaire, qui versa bien des larmes et le conjura de revenir auprès de lui. Martin était triste en partant, et dit à ses frères qu'il aurait bien à souffrir dans son voyage; il ne se trompa point.

En traversant les Alpes, il tomba entre les mains des voleurs. L'un d'eux avait déjà sa hache levée au-dessus de sa tête, lorsqu'un autre lui retint le bras et arrêta le coup qui devait lui donner la mort. On lui attacha les mains derrière le dos, et il fut abandonné à la garde d'un brigand, qui devait le dépouiller de tout ce qu'il possédait. Cet homme se mit en devoir de le conduire dans un lieu écarté, et chemin faisant, lui demanda qui il était et s'il avait eu peur; Martin répondit, qu'il était chrétien et qu'il n'avait jamais été plus tranquille, parce qu'il savait que c'est surtout dans le danger que Dieu fait éclater sa miséricorde. «Je n'ai peur que pour vous, ajouta-t-il, car, en exerçant vos brigandages, vous vous rendez indigne de la bonté de Jésus Christ;» et, se mettant à lui annoncer l'évangile, il lui parla d'une manière si convaincante, que le voleur embrassa la foi, remit le saint homme dans sa route, le supplia de prier pour lui et embrassa depuis la vie religieuse. Martin, lui-même, aimait à raconter cette anecdote.

Poursuivant son chemin, il passa auprès de Milan où le démon se présenta à lui sous une forme humaine, et lui demanda où il allait. «Je vais où Dieu m'appelle," répondit Martin. «Partout où tu iras, ajouta le démon, en tout ce que tu entreprendras, tu m'auras pour ennemi.» Martin lui répondit par ces paroles du prophète : «Le Seigneur est mon secours, je ne craindrai rien» Et l'ennemi disparut.

Arrivé dans sa patrie, Martin convertit sa mère et plusieurs autres personnes; mais son père resta dans les superstitions de l'idolâtrie. Le saint homme, presque seul, combattit l'hérésie arienne qui infestait surtout l'Illyrie; il s'opposa à la perfidie des mauvais prêtres qui l'avaient embrassée, et eut beaucoup à souffrir. Publiquement frappé de verges et obligé de sortir de la ville, il regagna l'Italie : sur le point de rentrer dans les Gaules, il vit cette Église troublée, désolée

⁷⁵ Sulpit. Sev., Vita B. Martini, ch. 3

⁷⁶ Sulpit. Sev., Vita B. Martini, ch. 4

du départ de saint Hilaire pour l'exil, et s'arrêta auprès de Milan où il fonda un petit monastère. Poursuivi jusque dans sa solitude par Auxence, évêque de Milan et chef des ariens d'Italie, il fut accablé d'outrages et forcé de se retirer dans l'île Gallinaire, où l'accompagna un prêtre d'une éminente sainteté. Pendant quelque temps, il n'y vécut que de racines, et faillit, dit-on, s'empoisonner en mangeant une herbe vénéneuse appelée ellébore. Sur le point de mourir, il eut recours à la prière et fut aussitôt guéri. Ayant appris que saint Hilaire avait obtenu, de l'empereur repentant, la permission de revenir en Gaule, il alla à sa rencontre jusqu'à Rome.

Hilaire⁷⁷ était déjà passé. Il se mit en route pour le rejoindre et en fut reçu avec une grande tendresse. Le saint évêque de Poitiers voulant le fixer près de lui et satisfaire son goût pour la solitude, le mit dans un monastère peu éloigné de la ville.⁷⁸ C'est celui de Ligugé, situé sur la petite rivière appelée le Clein. Martin y emmena un catéchumène qui s'attacha à lui, désireux de suivre les exemples d'un si saint homme. Peu de jours après, ce catéchumène fut saisi d'une fièvre ardente, et mourut si subitement qu'on n'eut pas le temps de lui donner le baptême.

Martin était absent. Étant revenu trois jours après, il trouva le cadavre environné des moines qui pleuraient amèrement; il mêla ses larmes avec celles de ses frères; mais saisi, tout-à-coup, de l'esprit de Dieu, il ordonne à tous ceux qui étaient présents de sortir de la cellule, en ferme la porte et s'étend sur le cadavre, priant avec ferveur. Sentant qu'il était exaucé, il se lève et reste les yeux fixés sur le mort, attendant avec une foi inébranlable l'effet de sa prière et de la miséricorde divine; deux heures s'étaient à peine écoulées, qu'il voit un léger frémissement dans les membres du défunt qui commence à remuer les paupières et fait effort pour ouvrir les yeux; Martin jette aussitôt un grand cri et rend à haute voix grâces au Seigneur. En l'entendant, ceux qui étaient restés à la porte de la cellule, s'y précipitent, et ont le bonheur de voir vivant celui qu'ils avaient laissé mort. Rendu à la vie, le catéchumène, reçut le baptême, vécut plusieurs années et fut parmi nous, dit Sulpice Sévère, le premier témoignage de la puissance de Martin, dont le nom devint dès lors très illustre, et qui fut regardé comme un saint, comme un homme puissant et vraiment apostolique.

Il méritait ces deux titres à cause de ses innombrables miracles et de son zèle ardent. L'idolâtrie avait cédé dans les villes aux efforts des nombreux apôtres qui pendant si longtemps travaillèrent le sol gaulois. Mais elle s'était réfugiée dans les campagnes où elle régnait, grâce à l'ignorance qui lui servait de rempart. C'est là que Martin la combattit avec d'autant plus de zèle que, par la protection de Julien elle menaçait de faire quelques progrès.

Julien avait remplacé Constance sur le trône impérial; il fut pour l'idolâtrie ce que son prédécesseur avait été pour l'arianisme. L'idolâtrie n'était plus qu'un cadavre, il entreprit de lui rendre la vie, de la rajeunir même, de lui donner une physionomie plus spirituelle, en faisant, de son écorce matérielle, de pures allégories, et lui inspirant quelques idées philosophiques et même chrétiennes.

Réussir dans un aussi merveilleux projet, n'était pas chose facile; il fallait faire mourir le christianisme et il était plein de vie. Entreprendre, à la manière des Néron et des Maximien, de le noyer dans le sang, c'était par trop absurde; il valait mieux organiser contre lui une guerre sourde, dissimulée, le miner par la base, et c'est à quoi Julien s'arrêta. Il se mit à défendre aux chrétiens les écoles publiques, à leur interdire l'étude de l'éloquence et de la philosophie, pour faire briller son génie à la faveur de leur ignorance; à les priver des charges qui pourraient leur donner de l'influence, à les humilier à l'excès, à les harceler par tous les moyens que put lui inspirer une intolérance digne d'un sophiste. Il appela à son secours, satires sanglantes, noires calomnies et les vieux amis du polythéisme qui accoururent avec joie secouer les colonnes du temple chrétien. Parmi eux était un médecin gaulois nommé Dioscore; le grand Hilaire ne jugea pas indigne de lui de descendre dans l'arène contre ce nouvel ennemi. Nous n'avons plus l'ouvrage qu'il fit en cette circonstance; mais saint Jérôme, qui l'avait lu, nous apprend qu'il y montra jusqu'où pouvait aller son éloquence.⁷⁹

Julien et ses philosophes eurent beau travailler, leur persécution, après quelques années, passa comme les autres; le Galiléen n'y perdit pas un autel, et l'Eglise y gagna une force nouvelle et quelques martyrs.

⁷⁷ Sulpit. Sev., Vita B. Martini, ch. 2

⁷⁸ Greg. Tur., De miracul. S. Martini, 1. 4, c. 30. – On donne à cet endroit plusieurs noms : Fortunat l'appelle Vicus Teglacus. (Vit. S. Hilar., c. 3.) v. Bolland., 13 jan., not. b sur le chap. *De Fortunat*, les autres noms qu'on lui donne.

⁷⁹ Hieron., Epist. 83 ad Magn.

Parmi ceux qui donnèrent leur vie pour la foi, dans les Gaules, nous connaissons saint Ferrutius, qui voulut renoncer à l'état militaire à cause des pratiques idolâtriques auxquelles on voulait l'obliger, et qui mourut, dans la prison, des tourments qu'on lui avait fait souffrir.⁸⁰ Saint Eliphius de Toul ⁸¹ fut couronné du martyre avec saint Eucharius, son frère, et ses deux sœurs Libaria et Suzanna. Saint Victrice, depuis évêque de Rouen, n'échappa à la mort que par miracle.⁸²

L'orgueil blessé fit quelquefois transgresser à Julien la résolution qu'il avait prise de ne pas faire de martyrs.

Le règne de ce prince apostat ne fut pas long. Après lui, Jovien ne fit que passer, et céda la place à Valentinien, qui associa à l'empire son frère Valens et lui confia l'Orient. Pour lui, se réservant l'Occident, il choisit Milan pour sa résidence.

A son arrivée, il y trouva Hilaire faisant rude guerre à l'arien Auxence qui en était évêque. Après avoir détruit l'hérésie dans les Gaules, l'infatigable évêque de Poitiers était allé la combattre en Italie, où, secondé par saint Eusèbe de Verceil, il avait les plus éclatants succès. Naturellement doux,⁸³ il unissait à cette bonté qui gagne les cœurs la science qui soumet les esprits; aussi enleva-t-il à l'indigne évêque de Milan tous les vrais chrétiens qu'il avait trompés jusqu'alors par son hypocrisie.

Auxence devait souhaiter d'être délivré d'un si redoutable adversaire, qui dévoilait impitoyablement tous ses subterfuges. Il eut recours à Valentinien, et le trompa si bien qu'il en obtint un décret par lequel il était défendu de troubler l'Église de Milan en rendant suspecte la foi de son évêque.⁸⁴

Hilaire ne dut pas se soumettre à cette ordonnance, et il adressa à l'empereur un mémoire si solide, qu'il le détermina à ordonner une conférence dans laquelle Auxence et Hilaire devraient discuter sur la foi, en présence de dix évêques et de plusieurs officiers de sa cour. Auxence, en présence du grand évêque de Poitiers, ne put trouver de refuge dans les équivoques si nombreux de son erreur : pressé, poursuivi avec une logique impitoyable, il fut obligé d'avoir recours au mensonge; sans cesser d'être hérétique, il confessa la vraie foi, et déclara qu'il croyait le Fils de même substance et de même divinité que le Père.

Hilaire envoya à Valentinien le récit de la conférence. Auxence, de son côté, lui remit un long plaidoyer, dans lequel il mit une profession de foi différente de celle qu'il avait été obligé de faire dans la conférence, et qui renfermait, bien enveloppée, l'erreur d'Arius. Valentinien n'était pas théologien; il s'y laissa prendre, prononça sur la catholicité d'Auxence, et ordonna à Hilaire de quitter Milan. Le saint évêque se retira à Poitiers; mais il fit contre Auxence un traité où il dévoila toutes ses fourberies. Indigné de voir les empereurs, qui ne devaient se mêler que des affaires politiques, s'arroger le droit de décider en des matières purement religieuses, il s'écrie ⁸⁵: «Plaignons le malheur de notre temps, gémissons sur ces opinions insensées qui règnent de nos jours : on croit qu'on a besoin de la puissance du siècle pour soutenir l'Église de Jésus Christ ! Ô évêques, qui avez foi en ce titre vénérable ! dites-moi, quel appui, quels secours ont recherchés les apôtres pour prêcher Jésus Christ et étendre le royaume de Dieu dans tout l'univers ? Allaient-ils à la cour, eux qui ne savaient que chanter les louanges de Dieu dans les cachots, sous le poids des chaînes, au milieu des tourments ! Est-ce par un édit de l'empereur que Paul formait l'Église de Jésus Christ ? Par malheur, on oublia trop souvent ces grandes paroles d'Hilaire sur l'indépendance de l'Église. Ses chefs eux-mêmes contribuèrent à fonder et à accroître ces empiétements de l'État, dont, par la suite, il voulut faire des droits. Hilaire, retiré à Poitiers, consacra le reste de sa vie aux soins de son troupeau et à la composition de pieux ouvrages. On doit regretter qu'il n'ait pas achevé alors l'histoire des conciles de Rimini et de Séleucie, dont il nous a laissé des fragments. Il préféra nourrir son âme de la méditation des saints livres, pour

⁸⁰ 28 octobre

⁸¹ Ejus Vit., intra Ruperti opera.

⁸² Paulin. Nol., Epist ad Victric. (Nous la donnerons dans la suite.)

⁸³ Ruff., Hist. eccl., lib. 1, c. 30,31.

⁸⁴ Hilar., cont. Auxen., n.° 3

⁸⁵ ibid.

lesquels il avait une vénération si profonde qu'il aimait à les copier de sa propre main.⁸⁶ Il commenta la plus grande partie des Psaumes, l'Évangile de saint Mathieu, le Livre de Job et le Cantique des Cantiques. Ces deux derniers commentaires sont perdus.⁸⁷ Dans ses ouvrages sur l'Écriture sainte, Hilaire copie plusieurs fois Origène, pour lequel il professait la plus grande admiration. Pour l'entendre et le traduire, il avait souvent recours au prêtre Héliodore, profondément versé dans la langue grecque, et qui, peut-être, était venu avec lui d'Asie.⁸⁸

Le saint évêque de Poitiers composa en outre un livre d'hymnes et de mystères ⁸⁹ dont nous possédons, sans doute, de nombreux fragments dans l'antique liturgie de l'Eglise des Gaules, mais sans qu'on puisse les distinguer de ceux qui furent composés dans les siècles postérieurs. On lui attribue la prière qui suit les paroles angéliques : *Gloria in excelsis*; elle est digne de son beau génie. Ses hymnes étaient encore chantées au VII e siècle ⁹⁰ et le furent probablement jusqu'à l'adoption de la liturgie romaine à la fin du huitième.

C'est ainsi que, partagé entre de pieux travaux et le gouvernement. de son Église, saint Hilaire attendit l'heure du Seigneur. Le jour de sa mort fut révélé au saint évêque de Rheims, Maternianus, qui se hâta de le venir trouver. Il ne voulait pas le laisser quitter la terre sans avoir eu la consolation de s'entretenir avec lui; ils se revirent peu après dans le ciel.

L'Église des Gaules perdit dans Hilaire une de ses plus belles gloires, et l'Église entière un de ses défenseurs les plus zélés; sa vie rend témoignage de son génie et de ses sublimes vertus; elle nous dispense de tout éloge.

Au moment de sa mort, Martin, le plus illustre de ses disciples, habitait encore le petit monastère de Ligugé; il aimait cette solitude où l'avait placé le saint évêque de Poitiers, et il fallut user de ruse pour l'en arracher quand on voulut l'élever sur le siège de Tours que laissait vacant la mort de saint Lidoire. Ce saint évêque, pendant trente-trois ans qu'avait duré son épiscopat,⁹¹ avait cultivé avec des peines infinies, cette terre que n'avaient pu féconder autrefois les sueurs de saint Gatien; il eut la consolation d'y fonder une Église florissante qui ne crut pas pouvoir lui donner un plus digne successeur que saint Martin. Mais la difficulté était de l'amener à Tours; on usa de cet artifice ⁹² : Un citoyen de la ville nommé Ruricius, alla se jeter à ses pieds et le conjura de venir guérir sa femme qu'il disait malade. Vaincu par ses instances, Martin se mit en route, et il fut peu après environné d'un grand nombre de personnes qui s'étaient embusquées d'espace en espace pour lui ôter la possibilité de s'enfuir. Il fut ainsi conduit, sous bonne garde, jusqu'à Tours, où une multitude incroyable s'était rassemblée de toutes les villes voisines pour assister à son élection : tous n'avaient qu'une pensée : Martin est digne de l'épiscopat, heureuse la ville qui l'aura pour pasteur.

Quelques évêques cependant, convoqués pour sa consécration, n'étaient pas de l'avis du peuple. A leurs yeux, Martin était un personnage par trop humble, un homme au visage ignoble, sale, à la chevelure difforme et partant indigne de la dignité épiscopale. La foule, plus sage, se moqua de la folie de ces évêques qui, par leur mépris, faisaient l'éloge du saint homme, et qui ne purent empêcher ce que les fidèles voulaient par l'inspiration de Dieu.

Parmi ces évêques, il y en avait un nommé Défenseur,⁹³ qui résistait avec le plus d'opiniâtreté. On le crut désigné par Dieu lui-même dans le passage de l'Écriture qu'on lut avant de procéder à l'élection. Le lecteur n'ayant pu, à cause de la foule, arriver jusqu'au lieu où les évêques étaient assemblés, un des assistants prit le psautier, l'ouvrit au hasard et lut ce verset : «Vous avez reçu une louange parfaite de la bouche des enfants les plus tendres, afin de

⁸⁶ Saint Perpetuus de Tours légua par testament un livre d'évangiles écrit par saint Hilaire.

⁸⁷ Hieron., Catalog. Script. eccl., ch. 100

⁸⁸ Les Bénédictins, auteurs de l'Histoire littéraire de France, font cet Héliodote auteur de plusieurs ouvrages. (Hist. litt. de France, t. 1er ,2.° partie, p. 194)

⁸⁹ Hieron., Catalog. script. eccl., c. 10.

⁹⁰ Concil. Toletan., ann. 633. – Labb., Concil., t. III, p.575 et seq., can. 13. – Nous avons mis dans les notes la seule hymne qui nous reste de saint Hilaire.

⁹¹ Greg. Tur., Hist. Franc.. lib. 10. n.° 31.

⁹² Sulpit. Sev., Vit. B. Martini, c. 6

⁹³ L'évêque d'Angers.

confondre l'ennemi et son défenseur.»⁹⁴ A ces mots, le peuple jette un grand cri, et Défenseur est obligé de se désister de son opposition.

Devenu évêque, Martin fut le même que dans son monastère⁹⁵ : même humilité dans son âme, même simplicité dans son extérieur. Tout en remplissant les devoirs que lui imposait sa nouvelle dignité, il ne quitta ni la vie ni les vertus d'un moine. Souvent il se retirait dans une petite cellule attenante à l'Église; mais les visites innombrables qui venaient troubler sa solitude, le déterminèrent à fonder un monastère à deux milles de la cité. Le lieu qu'il choisit était tellement retiré, qu'il pouvait bien être comparé à un désert; de très hauts rochers, coupés à pic, l'environnaient d'un côté; de l'autre, il était entouré par la Loire qui, en cet endroit, se replie un peu sur elle-même : on ne pouvait arriver dans cette enceinte que par un seul chemin, encore bien étroit. Martin s'y bâtit une cellule de bois; un grand nombre de frères vinrent partager sa nouvelle demeure et se creusèrent des grottes dans le rocher. Ils s'accrurent jusqu'au nombre de soixante; ils copiaient dans leur vie celle de leur maître.

Dans ce monastère, personne n'avait rien en propre, tout était commun; les frères ne pouvaient ni vendre ni acheter; leur unique travail était de copier des livres, encore cette occupation était-elle le partage des plus jeunes; les autres passaient leurs journées en prières; ils ne sortaient presque, de leurs cellules, que pour se réunir à l'oratoire; prenaient leur repas en commun après l'heure du jeûne, et n'usaient pas de vin à moins d'y être forcés par la maladie. La plupart étaient revêtus d'étoffes de poil de chameau et eussent regardé comme un crime de porter des tissus plus doux. Chose d'autant plus étonnante que beaucoup parmi eux, d'origine distinguée, ne s'étaient donnés à cette humilité et pénitence qu'après une éducation délicate et pleine de douceurs. Plusieurs d'entre eux devinrent évêques dans la suite. Car, quelle cité, quelle Église n'est pas désiré avoir des pasteurs tirés du monastère de Martin !

Ce monastère fut appelé Marmoutier.⁹⁶ Parmi les nombreux disciples de Martin qui y vivaient sous sa conduite, et s'étudiaient à l'imiter, les principaux furent Clarus et Maximus. Clarus,⁹⁷ accompagné de quelques frères, se retira à une petite distance du monastère et y vécut dans une cellule séparée; c'était un jeune homme d'une famille illustre, qui abandonna tout pour vivre sous la conduite de Martin. Il fut de bonne heure élevé au sacerdoce et devint en peu de temps un modèle de foi et de toutes les vertus. Maximus était digne de son nom⁹⁸ par la grandeur de sa sainteté; n'ambitionnant que l'obscurité et l'oubli, il alla s'ensevelir dans l'Ile-Barbe, située au milieu de la Saône, près Lyon. Il y avait là un monastère dédié à saint André, et qui, dans la suite, eut pour patron saint Martin. Maximus fut obligé d'en prendre la direction et le gouverna jusqu'au milieu du V^e siècle.

Outre le monastère de l'Ile-Barbe, il y en avait encore un autre auprès de Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône, à l'endroit appelé Ainay, où avaient souffert les premiers martyrs de Lyon. On dut avoir une vénération profonde pour ce lieu consacré par leurs combats. Aussi on y bâtit une église et bientôt après un monastère.⁹⁹

Saint Augustin¹⁰⁰ nous apprend qu'il y avait encore un monastère, auprès des murs de Trèves, et nous raconte cette anecdote édifiante : Deux officiers de l'empereur, qui alors, tenait sa cour,¹⁰¹ étant allés se promener du côté de ce monastère, entrèrent dans une cellule où ils trouvèrent la vie de saint Antoine.

L'un d'eux se mit à la lire, à l'admirer, et fut si touché, que tout en lisant il pensait à quitter le monde pour servir Dieu et imiter une si belle vie.

⁹⁴ On lisait alors, dans le psaume, *defensorem*, au lieu de *ultorem*, qui est aujourd'hui dans la Vulgate. Ces deux mots ont le même sens, et, dans la basse latinité, *defensa* et *ultio*, ou *vindicra*, se mettaient l'un pour l'autre.

⁹⁵ Sulpit. Sev., Vit. B. Martin., c. 7

⁹⁶ Majus *monasterium*, grand monastère : de là on a fait *mair-moustier*. ou moutier, et enfin *Marmoutier*.

⁹⁷ Sulpit. Sev., Vit. b. Martini, c. 25

⁹⁸ Maximus (très grand). Greg. Tur., De Clor. Confess. c. 22.

⁹⁹ D. Mabill. Annal. Bened. § 25, 26

¹⁰⁰ August., Confess., lib. 8, c. 6.

¹⁰¹ L'empereur Maxime.

Tout-à-coup, jetant les yeux sur son ami : «Dis-moi, s'écrie-t-il, où peuvent nous mener toutes les peines que nous nous donnons ? Que cherchons-nous ! Pourquoi combattons-nous ? Pouvons-nous avoir une plus haute espérance que de devenir amis de l'empereur ? Arrivés là, quel bien fragile et périlleux nous posséderons ! et par combien de dangers arriverons-nous à ce danger plus grand encore ! et quand y parviendrons-nous ? Dès à présent, au contraire, je deviens ami de Dieu, si je le veux.»

Il dit, et tout troublé par l'enfantement de cette vie nouvelle, il fixa de nouveau les yeux sur le livre: à mesure qu'il lisait, son cœur se transformait, se dépouillait du monde.

«Désormais, dit-il à son ami, je renonce à cette espérance, je suis décidé à servir Dieu, et cela, je l'entreprends et sans retard, et en ce lieu; si tu ne veux pas m'imiter, ne combats pas du moins ma résolution.»

Son ami lui répondit qu'il voulait rester avec lui et partager ses combats et sa récompense, et tous deux se mirent à servir Dieu avec ferveur.

On ne saurait déterminer l'époque de la fondation des monastères de l'Ile-Barbe, d'Ainay et de Trèves; nous pensons qu'ils furent antérieurs à Marmoutier, peut-être même à Ligugé. A la fin du IV^e siècle, nous voyons s'élever un grand nombre d'autres monastères par les soins du saint évêque de Tours. C'était sa coutume d'établir de ces pieuses colonies dans les lieux qu'il avait conquis à Jésus Christ.¹⁰² C'était des forteresses spirituelles, asiles de courageux soldats de la croix qui travaillaient à conserver ses conquêtes et le secondaient dans l'œuvre difficile qu'il avait entreprise d'éclairer les campagnes des lumières de la religion. Mais avant de raconter ses travaux pour la destruction du paganisme,¹⁰³ nous devons rendre compte du voyage qu'il fit à la cour de Valentinien, au commencement de son épiscopat.

L'empereur,¹⁰⁴ sachant qu'il venait lui demander des choses qu'il ne voulait pas lui accorder, donna ordre de lui interdire l'entrée du palais. Déjà dur et orgueilleux de lui-même, Valentinien avait encore été excité à manquer de respect au saint homme par sa femme qui était arienne. Après plusieurs tentatives inutiles, Martin eut recours à ses moyens ordinaires : il se revêtit d'un cilice, se couvre de cendres et passe les jours et les nuits dans le jeûne et la prière. Le septième jour, un ange lui apparaît, lui ordonne d'aller à la cour, lui annonce que les portes s'ouvriront d'elles-mêmes et qu'il fléchira l'esprit de l'empereur. Plein de confiance dans les paroles de l'ange et comptant sur son secours, Martin va au palais, trouve les portes ouvertes et pénètre jusqu'à la chambre de Valentinien. Celui-ci, irrité de ce qu'on n'a pas exécuté ses ordres, ne daigne pas même se lever pour le recevoir, mais il y est forcé par le feu qui prend subitement à son siège; cet accident extraordinaire le fait rentrer en lui-même; changé tout-à-coup et comprenant, comme il l'avoua ensuite, qu'il y avait là quelque chose de surnaturel, il s'avance vers Martin, l'embrasse, et lui accorde tout ce qu'il demande. Il le reçut depuis plusieurs fois, l'invita à sa table, et, au moment de son départ, lui offrit des présents; le saint aimait trop la pauvreté pour les accepter.

Martin n'était pas fait pour la cour, il aimait mieux parcourir les campagnes, y annoncer Jésus Christ et travailler à la destruction de l'idolâtrie; c'était là son œuvre de prédilection. Il ne borna pas ses excursions apostoliques à son diocèse, il évangélisa toutes les contrées environnantes, le pays des Carnutes, l'Armorique, où saint Corantin, son disciple, fut depuis évêque (Quimper-Corantin), et s'avança jusqu'à celui des Edues. Partout sa parole, appuyée sur d'innombrables miracles, avait les plus heureux succès; on ne saurait compter combien il détruisit de temples, d'idoles, d'arbres consacrés par la superstition; il aimait à travailler lui-même, de ses propres mains, à leur destruction; ordinairement, lorsque les Gentils s'y opposaient, il leur parlait avec tant de douceur, qu'il les gagnait et les amenait à se mettre eux-mêmes à l'œuvre; quelquefois cependant il rencontrait plus d'opposition.

Un jour, dans un village du pays des Edues, une troupe de paysans se jeta sur lui et un d'eux, plus furieux que les autres, le menaça d'une épée qu'il avait à la main. Martin se découvrit la tête et l'offrit au coup; le paysan, sans hésiter, leva le bras, mais il tomba aussitôt à la renverse et, pénétré de crainte, il lui demanda pardon. Une autre fois, après avoir détruit un vieux temple, il se mit en devoir d'abattre un pin qui était auprès; mais le prêtre et tous les habitants du village s'y opposèrent : ce fut inutilement que Martin voulut leur persuader que cet arbre n'avait rien de

¹⁰² Sulpit. Sev., Vit. B. Martini, c. 10

¹⁰³ Le mot paganisme vient de *pagus*, village; *paganus*, paysan. Après le triomphe de la religion, l'idolâtrie se réfugia dans les campagnes, d'où vient que *paysan* fut synonyme d'*idolâtre*, et qu'on se servit, pour désigner un idolâtre, du nom de paysan, *paganus*, d'où on a fait païen.

¹⁰⁴ Sulpit. Sev., Dial. 2. § 6

sacré, qu'il fallait le détruire parce qu'il était dédié au démon, qu'ils devaient servir le Dieu qu'il leur annonçait. «Si tu as quelque confiance en ce Dieu, lui dit un homme de la foule plus hardi que les autres, mets-toi sous l'arbre, nous allons l'abattre, et tu le recevras dans tes bras. Si ton Dieu est avec toi, comme tu le dis, cet arbre ne pourra, en tombant, te faire aucun mal.» Martin consent à être placé sous l'arbre, et à cette condition les paysans consentent à l'abattre. Il était incliné d'un côté; croyant tous que c'était par là qu'il tomberait, ils y attachent Martin, et aussitôt de se mettre tout joyeux à couper l'arbre vénéré. Il y avait une foule immense de spectateurs. Bientôt le pin est ébranlé. Les moines qui accompagnaient Martin étaient pâles, tremblants, ils avaient perdu toute foi et toute espérance, ils n'attendaient que sa mort; pour lui, il était calme et plein de confiance dans le Seigneur. Tout-à-coup, un craquement épouvantable se fait entendre, l'arbre tombe et va l'écraser; il lui oppose le signe du salut, et aussitôt, cet arbre, à demi tombé, se redresse comme emporté par une violente tempête, et va tomber du côté opposé, au risque d'écraser tous les spectateurs qui s'y étaient placés comme en lieu sûr. Un grand cri s'élève de la foule, les paysans proclament le miracle, les moines pleurent de joie, tous ensemble exaltent le nom de Jésus Christ. Le salut était venu en ce jour pour cette contrée, presque tous reçurent l'imposition des mains,¹⁰⁵ abjurèrent leurs erreurs et crurent en Christ.

En même temps que saint Martin, plusieurs autres apôtres annonçaient l'Évangile dans les contrées des Gaules, où l'idolâtrie régnait encore. Un des plus illustres est Marcellinus ¹⁰⁶ (S. Marcellin), qui vient d'Afrique avec deux compagnons, Domninus et Vincentius. La province des Alpes Maritimes fut le théâtre de leurs travaux. Ils prêchèrent d'abord à Embrun, et, pour rendre leur prédication plus efficace, ils se bâtirent près de la ville un petit oratoire où ils passaient en prière le temps qu'ils ne consacraient pas aux fonctions de l'apostolat. Dieu bénit leur zèle, et les païens vinrent en foule leur demander le baptême. Saint Eusèbe de Verceil, instruit de leurs succès, écrivit à Emilianus, évêque de Valence, qu'il serait à propos d'ordonner Marcellinus évêque d'Embrun : il le fut, malgré sa résistance, et il envoya prêcher à Digne, ses deux compagnons, qui y fondèrent une église dont Domninus fut le premier évêque. Vincentius lui succéda. Pour Marcellinus, il eut la consolation de convertir tant d'idolâtres, qu'il n'en restait plus qu'un seul à Embrun. Il l'invita un jour à sa table et lui fit de doux reproches de ce qu'il ne suivait pas l'exemple de tous les autres. L'idolâtre lui répondit qu'il ne pouvait quitter le culte de ses dieux, parce qu'il n'avait vu aucun des miracles qu'on lui attribuait; au même instant, on cassa le vase dans lequel on lui versait à boire : si vous pouvez, dit alors l'idolâtre à Marcellinus, rejoindre les morceaux de ce vase brisé, je croirai à la doctrine que vous enseignez. Le saint évêque s'adressa à Dieu avec humilité et ferveur, le miracle s'opéra et l'idolâtre se convertit.

Comme les Alpes Maritimes, la seconde Lyonnaise eut aussi ses apôtres : saint Exuperius fonda l'Église de Bayeux, Sigiboldus celle de Séez, Ereptiolus celle de Coutance, Leontius celle d'Avranches. L'Église de Rennes date aussi à peu près de cette époque, quoique le christianisme ait été prêché bien plus tôt dans l'Armorique.¹⁰⁷ L'Église d'Angers reconnaît pour son premier évêque, Défenseur, qui s'opposa à l'élection de Martin.¹⁰⁸

Pleins de zèle pour l'accroissement de l'Église des Gaules, les évêques n'en montrèrent pas moins à corriger les abus qui pouvaient ternir son éclat. Ce fut dans ce but qu'ils tinrent le premier concile de Valence.

Voici la lettre que les Pères de ce concile écrivirent aux évêques des Gaules,¹⁰⁹ qui n'y assistèrent pas.

«A nos frères bien-aimés les évêques des Gaules et des cinq provinces : Fægadius,¹¹⁰ Eumerius, Florentius, Artemius, Emilianus, Britto, Justus, Evodius, Rhodanius, Eortius, Chrestus,

¹⁰⁵ C'est-à-dire le baptême, dans l'administration duquel on impose les mains sur la personne qui reçoit ce sacrement.

¹⁰⁶ 20 avril

¹⁰⁷ Bolland. et Gallia Chrstlana, *passim*.

¹⁰⁸ Les Actes de saint Firmin mettent un évêque à Angers, au III e siècle.

¹⁰⁹ Conc. 1 Valent. apud Sirmond.; Concil. Gall., t. 1. p. 17

¹¹⁰ C'est le même que Fœbadius ou Phœbadius. saint Phœbade d'Agen. On connaît les sièges de Florentius de Vienne, Concordius d'Arles, Artemius d'Embrun, Vincent de Digne, Britto de Trèves, Bortius (S. Euvert) d'Orléans, Justus de Lyon, Constantius d'Orange, Emilianus de Valence, Paul de Tricastinum (Trois-Châteaux).

Concordius, Constantius, Paul, Antherius, Félix, Neoterius, Nicetius, Urbanus, Simplicius et Vincent, salut dans le Seigneur :

Après avoir terminé et réglé à Valence ce qui avait causé des troubles; sur la proposition utile et sainte de quelques frères, nous nous sommes occupés de certaines choses que nous ne pouvons ni approuver à cause de la sainteté de l'Église, ni condamner à cause de la coutume qui a prévalu, car le germe de ces vices s'est tellement développé dans toutes les Églises, qu'il est difficile d'avoir recours aux remèdes extrêmes, et on ne le pourrait sans couvrir de confusion ceux qui seraient mis en cause.

C'est pourquoi, nos chers frères, après une mûre et longue délibération, nous avons adopté ces règles, propres à écarter les scandales et à conserver l'Église dans toute sa pureté.

1.° A partir de la publication de ce synode, aucun bigame ou époux de veuve ne pourra être ordonné clerc quand bien même il aurait contracté cette souillure étant encore gentil et avant d'être admis aux sacrements divins. Mais comme nous ne voulons ni condamner l'ignorance, la simplicité, et même la présomption de nos frères, ni corriger ce qui a été fait contre les règles dans toutes les Églises, nous ne voulons pas inquiéter ceux qui ont été ordonnés jusqu'à présent, pourvu qu'il n'y ait pas d'autre cause qui les rende indignes du ministère.

2.° Touchant les vierges qui se sont vouées à Dieu, si de leur plein gré, elles ont passé à des noces terrestres, nous avons décidé de garder cette règle à leur égard : que la pénitence ne leur soit pas donnée trop vite, et lorsqu'on aura jugé à propos de les y admettre, que la communion leur soit différée, à moins qu'elles n'aient suffisamment satisfait à Dieu.

3.° Touchant ceux qui, après l'unique et sainte purification,¹¹¹ se sont souillés par les sacrifices profanes des démons et par des purifications immondes, nous avons jugé que, conformément au concile de Nicée, on ne leur fermera pas l'entrée de la satisfaction, de peur que celle de la consolation ne le soit en même temps par le désespoir; mais ils feront pénitence jusqu'au jour de la mort, et on leur laissera l'espérance de la rémission qu'ils devront attendre avec confiance de celui qui seul en est le maître, et qui est si riche en miséricorde, que personne ne doit jamais désespérer; car Dieu n'a pas fait la mort et ne se réjouit pas de la perte des vivants.

4.° Chers frères, nous n'avons pas jugé sans utilité pour l'Église, de vous faire savoir que tous ceux qui, dans la crainte d'être ordonnés évêques, prêtres ou diacres, se disent coupables d'un péché mortel, ne doivent pas être élevés à ces ordres, qu'ils soient coupables réellement du crime qu'ils avouent, ou qu'ils s'en accusent faussement. On ne peut absoudre en eux ce qui, en d'autres, mérite d'être puni, et celui qui se donne la mort à lui-même est l'homicide le plus coupable.

Très chers frères, que la bonté divine vous conserve éternellement.»

On voit, par les décrets de ce concile, que plusieurs fidèles étaient portés à mêler aux pratiques saintes de la religion les superstitions de l'idolâtrie, et qu'il y avait, dans les Gaules, un grand nombre de personnes qui vouaient à Dieu leur virginité. Parmi elles, plusieurs vivaient recluses, éloignées du monde, et imitant les exemples des ascètes de la Thébaïde : ainsi vécut sainte Florence, qui vint d'Orient dans les Gaules par admiration pour le grand évêque de Poitiers, saint Hilaire. Saint Martin, passant un jour auprès de la cellule d'une de ces vierges, crut devoir déroger, en faveur de sa haute sainteté, à la coutume qu'il avait de ne jamais visiter les femmes; mais la sainte recluse le fit prier de lui permettre de garder la résolution qu'elle avait prise de ne parler jamais à aucun homme, et le saint évêque se retira, plus édifié de ce refus qu'il n'aurait pu l'être des plus beaux discours de piété. Outre ces recluses, plusieurs vivaient en commun;¹¹² mais les monastères de filles étaient encore fort rares; il était plus commun de voir des vierges, vraiment chrétiennes, conserver leur virginité sans quitter la maison paternelle : elles étaient distinguées des autres par le voile, symbole de pudeur et de modestie. Toutes ne persévéraient pas dans leur sublime résolution, comme nous le voyons par le deuxième canon du premier concile de Valence.

Les Pères de ce concile étaient encore rassemblés, lorsqu'il se présenta une occasion de mettre à exécution leur quatrième ordonnance.

Un saint homme, nommé Acceptus, ayant été élu évêque de Fréjus, s'accusa lui-même de quelque crime incompatible avec ce saint ministère. On savait bien que jamais il ne s'en était rendu coupable, et que son humilité seule l'avait fait recourir à cet artifice; aussi tous, d'une voix unanime, s'adressèrent-ils au concile, par l'entremise de l'évêque Concordius, pour obtenir son ordination.

¹¹¹ C'est-à-dire le baptême. Ceux qui, après le baptême, retournent aux purifications idolâtriques.

¹¹² Sulpit. Sev., Dial. 2

Les Pères du concile répondirent par cette lettre : ¹¹³

«A nos très chers frères, le clergé et le peuple de Fréjus, Fægadius, Eumerius, etc., salut dans le Seigneur :

Malgré tout ce que nous a dit notre béni frère Concordius, de la personne du très saint Acceptus, qui est un homme sage et vraiment chrétien; malgré votre suffrage unanime pour l'élever à l'honneur du sacerdoce, nous ne pouvons contrevenir à la décision du synode, qui défend de telles ordinations à cause du scandale, et accorder à un ce que nous refusons aux autres.

Nous n'ignorons pas que beaucoup, par humilité et par crainte d'être chargés de l'honneur du sacerdoce, se sont accusés faussement : c'est un signe de leur sainteté. Mais on est généralement porté à croire le mal, surtout à l'égard des prêtres de Dieu. C'est pourquoi le synode a décidé qu'on ajouterait foi au témoignage de celui qui déposerait contre lui, qu'il s'accusât à tort ou à raison, et qu'on éloignerait des ordres celui qui n'était pas pur de tout scandale.

Que la bonté divine, très chers frères, vous protège éternellement.»

Le concile de Valence fut purement disciplinaire, car, sur la foi, l'Église des Gaules jouissait d'une paix profonde. L'arianisme, après l'avoir troublée quelque temps, n'y avait pas laissé de traces; il avait passé comme le novatianisme et comme le gnosticisme., qui voulut en vain s'y montrer une seconde fois, à cette époque, sous le nom de Priscillianisme, et ne put, comme au 2^e siècle, jeter de racines dans le sol gaulois.

Avant de retracer l'histoire de cette nouvelle apparition de la plus honteuse des hérésies, enregistrons une lettre bien honorable pour l'Église des Gaules, qu'adressa le concile à Aquilée aux évêques des provinces Viennoise et Narbonnaise.

Le concile d'Aquilée avait été convoqué pour donner le dernier coup à l'arianisme, qui n'avait plus pour soutiens, en Occident, que deux évêques, Pallade et Secundianus. Les évêques de nos Eglises méridionales envoyèrent au concile, pour les représenter, Constantius, évêque d'Orange, et Proculus de Marseille. Quelques autres se joignirent aux députés; c'étaient : Justus de Lyon, Théodore d'Octodure, Dominus de Grenoble, et Amantius de Nice. Ils rapportèrent à leurs collègues les lettres suivantes :

«A nos très chers frères, les évêques de la province Viennoise et de la première et de la seconde Narbonnaise : ¹¹⁴

Nous vous remercions d'avoir assisté au synode, dans la personne de nos seigneurs et frères Constantius et Proculus. Votre foi, frères et seigneurs bien-aimés, s'accorde parfaitement avec nos sentiments, auxquels votre autorité a ajouté un grand poids. C'est avec honneur que nous avons reçu les hommes saints dans la personne desquels nous sommes unis, et c'est avec de grandes actions de grâces que nous les laissons partir. Quand vous connaîtrez les résultats de notre assemblée, vous serez convaincus de sa nécessité ... Que notre Dieu tout-puissant vous conserve en bonne santé, bien-aimés frères et seigneurs ! Amen.»

Cette lettre fut probablement rédigée par saint Ambroise évêque que de Milan, qui fut l'âme du concile d'Aquilée.

Ce saint évêque, qui naquit dans les Gaules¹¹⁵ conserva toujours de l'attachement pour l'Église qui l'avait vu naître. Il entretenait une pieuse correspondance avec plusieurs de ses évêques, entre autres, avec saint Phœbade d'Agen et saint Delphinus de Bordeaux; mais il n'écrivait à ces deux saints que des lettres communes, car ils s'aimaient d'une affection si tendre, qu'ils avaient prié leur commun ami, Ambroise, de ne point séparer leurs noms dans les lettres qu'il leur adresserait.¹¹⁶

Le saint évêque de Milan écrivait aussi à Justus ¹¹⁷ ou saint Just de Lyon, qui le consulta plusieurs fois sur quelques points de critique sacrée. Saint Justus était alors un des plus saints

¹¹³ Apud. Sirm., Concil. Gall. t. 1, p. 18

¹¹⁴ Apud Sirm., Concil. antiq. Gall., t. 1, p. 20 et seq. – Labb., t. 1, p. 826 et seq. Saint Justus y signa : *Legatus callorum*.

¹¹⁵ Son père était préfet du prétoire des Gaules. C'est en 440 que naquit saint Ambroise. Le préfet résidait alors à Trèves : il est donc très probable que, c'est dans cette cité que le saint vit le jour.

¹¹⁶ Ambroise, Epist. 87

¹¹⁷ *Ibid.*, Epist. 8.

évêques des Gaules. Au concile d'Aquilée, saint Ambroise lui témoigna le plus grand respect,¹¹⁸ et il avait une telle délicatesse de conscience,¹¹⁹ qu'il quitta son Église et s'enfuit dans les déserts de la Thébaïde, pour pleurer la seule apparence d'une faute.

Peu avant le concile d'Aquilée, un homme insensé ayant, dans un accès de folie, tué plusieurs personnes, chercha un refuge, contre la fureur du peuple, dans l'église épiscopale qui était alors celle des Machabées. La foule qui le poursuivait entourait l'église, et menaçait d'y mettre le feu, si on ne lui livrait le coupable. Saint Just, pour apaiser la populace, s'adressa au magistrat qui était présent, et, après lui avoir fait promettre qu'on se contenterait d'enfermer le pauvre insensé, le lui livra. Mais le peuple l'arracha des mains du magistrat et le mit en pièces.

Saint Just se reprocha la mort de ce malheureux, qui était venu chercher un asile au pied des autels; il se regarda désormais comme indigne du ministère, et aussitôt après le concile d'Aquilée, il s'enfuit secrètement à Marseille, avec un jeune lecteur de son église, nommé Victor, qui ne voulut jamais l'abandonner. Il se rendit de là en Égypte, et resta plusieurs années. inconnu dans un monastère.

Mais un chrétien de Lyon, étant venu visiter les monastères de l'Égypte, le reconnut, et en donna aussitôt avis aux fidèles de Lyon, qui lui envoyèrent un prêtre appelé Antiochus. Justus ne voulut jamais consentir à revenir gouverner son troupeau, et il mourut peu après entre les bras d'Antiochus, qui l'aimait tendrement et n'avait pas voulu retourner à Lyon sans lui.

¹¹⁸ Act. Concil. Aquil. apud Sirm., loc. *cit.*

¹¹⁹ Vit. S. Justi, apud Boll. 2 septembre. – Cette vie a été écrite au 5 e siècle, par le prêtre Constance, auteur de celle de saint Germain d'Auxerre.

Priscillianisme. – Suite de la vie de saint Martin. – Son disciple Sulpice Sévère. – Premières lettres de Sulpice Sévère et de saint Paulin de Nole. – Sulpice Sévère écrit la vie de saint Martin. – Mort et sépulture du saint évêque de Tours.

L'année même que se tint le concile d'Aquilée, le priscillianisme fut condamné dans les Gaules.

Cette hérésie, comme nous l'avons dit, n'était que celle des gnostiques, moins toutefois les absurdes systèmes de Valentin. Sous le rapport dogmatique, elle se rapprochait plus des manichéens que des partisans du plérôma; pour la moralité, les priscillianistes valaient bien les uns et les autres. Ils prirent naissance en Espagne, et eurent pour chef Priscillien, qui fut gagné à la secte par une femme, nommée Agapé, et le rhéteur Helpidius. Tous deux avaient été les premiers adeptes d'un certain Marc, originaire de Memphis, qui apporta d'Égypte en Espagne cette hideuse doctrine qu'un autre Marc avait apportée autrefois dans les Gaules.

Priscillien, qui donna son nom aux nouveaux gnostiques, était, dit Sulpice Sévère,¹²⁰ un homme d'une famille noble et très riche. Il était éloquent et instruit; mais acerbe et aimant les discussions. Heureux s'il n'eût pas sali son intelligence par des études perverses ! Il eût possédé un trésor moral plus précieux que toutes ses richesses, car il était né avec des qualités brillantes. Il supportait facilement les veilles et les jeûnes. Sa libéralité était grande, aussi bien que sa sobriété. Malheureusement, il joignait à ces qualités beaucoup d'orgueil : il était enflé de son érudition profane, et l'on croit que, dans sa jeunesse, il se livra à la magie. Une fois gagné à l'hérésie, il en séduisit bien d'autres par ses sophismes et ses caresses fallacieuses. Les femmes surtout, si avides de choses nouvelles, si peu solides dans la foi et en même temps si curieuses, accouraient à lui en foule : il trompait tout le monde par ses paroles et son extérieur, qui ne respiraient qu'humilité, et bientôt il eut souillé toute l'Espagne de sa perfide et sale doctrine; plusieurs évêques même n'eurent pas honte de devenir ses adeptes.

Hygin, évêque de Cordoue, fut le premier qui s'en aperçut, et il en avertit Idace, évêque respectable par son grand âge. On assembla, à Saragosse, un concile où les évêques d'Aquitaine se trouvèrent. Les hérétiques n'osèrent pas s'y présenter; mais ils n'en furent pas moins condamnés, et les évêques confièrent l'exécution de leur sentence à Ithace, évêque de Sossube.¹²¹ Les priscillianistes n'ayant pas voulu se soumettre, Ithace les poursuivit avec une rigueur outrée, les dénonça aux juges séculiers et obtint même de Gratien, alors empereur, un décret qui, non seulement les bannissait des villes et des églises, mais ordonnait de les poursuivre en tout lieu. Les gnostiques dissimulèrent alors : la crainte les dispersa, et Priscillien, accompagné des deux évêques, Instantius et Salvianus, se mit en route pour Rome, afin de se justifier auprès de Damase, qui en était alors évêque. En Aquitaine, ces hérétiques furent reçus avec honneur par ceux qui ne les connaissaient pas : ils y répandirent leurs erreurs, et corrompirent surtout le bon et religieux peuple d'Éluse.¹²² Chassés de Bordeaux par l'évêque Delphinus, ils s'arrêtèrent chez Euchrocia, y empoisonnèrent plusieurs personnes de leur doctrine, et poursuivirent peu après leur voyage avec un infâme cortège de femmes. Parmi elles étaient Euchrocia et sa fille Procula, qui, au dire de tout le monde, devenue enceinte par le fait de Priscillien, eut recours au crime pour cacher son infamie. Arrivés à Rome, Damase ne voulut pas se déshonorer en les admettant en sa présence. Ils allèrent à Milan; mais Ambroise eut d'eux la même horreur. Repoussés par les deux plus grands évêques du monde, ils eurent recours aux courtisans, qui ne furent pas si scrupuleux, et obtinrent de l'empereur un décret contradictoire à celui qu'avait obtenu Ithace, et par lequel ils devaient être réintégrés dans leurs Églises.

Maxime usurpa alors plusieurs provinces de l'empire, entre autres les Gaules et l'Espagne, et choisit Trèves pour sa résidence. Ithace s'y rendit, lui dénonça les priscillianistes, et on indiqua un concile à Bordeaux. Priscillien et ses disciples y furent condamnés; mais ils en appelèrent à

¹²⁰ Sulpit. Sev., Hist. Sac., lib. 2. – Nous suivons à peu près littéralement cet historien pour tout ce qui a rapport au priscillianisme.

¹²¹ Ville aujourd'hui inconnue.

¹²² Ville métropole de la Novempopulanie. Après sa destruction, l'évêché fut transporté à Auch, qui en était peu éloigné.

l'empereur : Idace et Ithace les poursuivirent devant ce tribunal. Dans cette affaire, «Coupables et accusateurs me déplaisent également, dit Sulpice Sévère"; je dis franchement qu'Ithace était bien loin d'être un saint ! il fut d'une hardiesse impudente, grand parleur, ami de la bonne chère et du luxe. Il poussa la folie jusqu'à regarder comme disciples de Priscillien tous ceux qu'il voyait adonnés au jeûne. Ce misérable eut même la témérité d'accuser d'hérésie l'illustre Martin, cet homme vraiment apostolique. Martin, qui était alors à Trèves, ne cessait de solliciter Ithace de se désister de son accusation, et de prier Maxime de ne pas verser le sang de ces malheureux : il disait que c'était assez de les avoir chassés des Églises par un jugement épiscopal; qu'il était criminel et inaccoutumé qu'un juge laïque prononçât dans une cause purement spirituelle. Tant qu'il fut à Trèves, le jugement fut différé, et, avant son départ, il obtint de l'empereur la promesse de ne pas verser le sang des coupables.»

Lorsqu'il fut parti, les évêques Magnus et Rufus changèrent entièrement les dispositions de Maxime, qui remit toute la cause au préfet Evodius, homme d'une inflexible sévérité.

Priscillien parut deux fois devant lui, fut convaincu des obscénités les plus infâmes, condamné et jeté en prison. L'empereur le jugea digne de mort, et la sentence fut exécutée. Les disciples eurent, en partie, le sort du maître, et ceux qui ne furent pas mis à mort furent exilés. Ithace ne concourut pas à cette sentence; il comprit qu'il se rendrait plus odieux encore à tous les évêques, si, après avoir été accusateur, il se faisait juge; il laissa la sentence à prononcer à d'autres, bien sûr qu'elle le serait. Ces cruautés n'éteignirent pas l'hérésie, qui troubla encore pendant quinze ans toute l'Espagne, on ne put même l'abolir entièrement.

Après la mort de Priscillien, Martin fut obligé d'aller à la cour, afin de demander grâce pour quelques malheureux. Plusieurs évêques étaient alors à Trèves, communiquaient avec Ithace, et faisaient cause commune avec lui. Au moment où ils y pensaient le moins, on vint leur annoncer que Martin est sur le point d'arriver, et tous aussitôt de se troubler, de parler à demi-voix et de se consulter ensemble. L'empereur avait décidé la veille, d'après leur conseil, d'envoyer des troupes en Espagne, pour rechercher les hérétiques, et les priver de leurs biens et de la vie. Certainement beaucoup de fidèles eussent été enveloppés avec les hérétiques dans cette cruelle expédition, car on n'examinait pas tant la foi, pour reconnaître un priscillianiste, que sa mine, sa mise, sa pâleur, etc. Martin ne pouvait approuver de pareilles cruautés : les évêques ithaciens le savaient, et ce qui faisait surtout le sujet de leur crainte et leur inquiétude, c'était que Martin ne voulût pas communiquer avec eux, car beaucoup penseraient et agiraient assurément comme lui, à cause de sa sainteté.

Ils courent donc vers l'empereur, qui, à leur sollicitation, envoie deux officiers au-devant de Martin, pour l'empêcher d'entrer dans la ville, à moins, qu'il ne promette d'être en paix avec tous les évêques qui y étaient. Martin leur répond, avec adresse, qu'il vient dans la paix de Jésus Christ, et ils le laissent entrer. Il était nuit : il se rend cependant à l'église pour y faire sa prière, et le lendemain il va au palais. Il y venait prier pour Narsès et Leucadius, qui, trop fidèles au malheureux Gratien, avaient encouru la haine de son vainqueur; mais, surtout, il supplia Maxime de ne pas envoyer ses tribuns en Espagne : le saint homme était plein de sollicitude, non seulement pour les chrétiens, qui auraient nécessairement beaucoup à souffrir; mais aussi pour les hérétiques. Pendant deux jours, l'empereur ne décida rien, soit *par sévérité*, soit par avarice, comme quelques-uns l'ont pensé, car il désirait ardemment le bien de ces victimes.

Pendant ce temps, les ithaciens, avec lesquels Martin ne communiquait pas viennent trouver l'empereur: C'en est fait d'eux, disent-ils, si l'autorité de Martin vient encore exciter l'impudence de Théogniste, qui a osé les condamner; il n'eût pas fallu recevoir untel homme dans la ville : il n'est pas seulement le défenseur des hérétiques, il veut être leur vengeur; la mort de Priscillien a été inutile, si Martin veut en tirer vengeance. Après ce beau discours, ils se jettent en pleurant aux pieds de Maxime, et le supplient d'user de son autorité contre un tel homme. Ils n'étaient pas éloignés de demander pour lui le sort des hérétiques; mais l'empereur, trop dévoué, il est vrai, à ces indignes évêques, n'en admirait pas moins la foi, la sainteté, les vertus de Martin, et il voulut essayer d'un autre moyen pour le vaincre.

Il le fait venir secrètement, le reçoit avec la plus grande bonté, lui dit que les hérétiques ont été exécutés d'après un jugement civil, et non d'après la poursuite des évêques, et que ce n'était pas là une raison de ne pas communiquer avec Ithace et ses adhérents; que Théogniste était le seul qui se fût séparé d'eux, et encore était-ce plutôt par haine que par toute autre raison; enfin, qu'un synode avait déclaré Ithace innocent. Martin était fort peu convaincu par toutes ces raisons : l'empereur s'en irrite, le quitte brusquement, et, dans sa colère, ordonne d'aller à la prison massacrer ceux pour lesquels il était venu demander grâce. Le saint homme ne l'apprend que le soir : il vole au palais, et promet de communiquer avec Ithace, si on épargne ses malheureux

clients, et si on rappelle les tribuns qui étaient déjà partis pour l'Espagne. Maxime n'hésite pas, il accorde tout.

Or, le lendemain, on devait procéder à l'ordination de Félix,¹²³ homme très saint et digne d'être fait évêque en de meilleures circonstances. Martin assista à la cérémonie, jugeant qu'il était mieux de céder pour un temps que de laisser massacrer des malheureux qui déjà avaient le glaive suspendu au-dessus de leur tête; cependant, malgré les vives instances des évêques, il ne voulut jamais leur signer des lettres de communion. Il partit le lendemain, bien triste et désolé d'avoir communiqué un seul instant avec les coupables. Auprès du village appelé Andetbanna, il laissa aller devant ses compagnons, et s'arrêta dans la sombre forêt qui couvre ce pays, pour y pleurer sa faiblesse. Un ange alors lui apparut et lui dit : «Tu as raison, Martin, d'être affligé; mais tu n'as pu agir autrement : répare cette faute, prends courage, et veille à ne pas risquer seulement ta gloire, mais ton salut.»

Désormais, il prit bien garde de communiquer avec les ithaciens. Lorsque, dans la suite, il avait plus de peine à chasser le démon du corps des énergomènes et à faire d'autres miracles, il avouait, en pleurant, qu'il se sentait moins de grâce depuis sa communication avec Ithace, quoique c'eût été malgré lui et par nécessité. Pendant le reste de sa vie, il n'assista à aucun synode et ne parut à aucune assemblée d'évêques.

On ne le vit pas, en effet, à un concile de Nîmes qui se tint alors, et il ne sut que par révélation ce qui s'y était passé.¹²⁴

Pendant que Martin était à Trèves,¹²⁵ et que les évêques Ithaciens déshonoraient leur caractère épiscopal par une basse adulation pour Maxime, ce cruel favori de la victoire, il fut le seul qui donna l'exemple d'une dignité vraiment apostolique : tout en venant supplier, il commanda plutôt qu'il n'obéit, et, malgré les vives instances de l'empereur, il refusa longtemps de manger à sa table. Il ne pouvait, disait-il, être le convive d'un homme qui avait arraché à un empereur son trône, et à un autre la vie. Maxime prétendait n'avoir pas usurpé l'empire, mais l'avoir reçu de ses soldats; il avait dû alors le défendre les armes à la main; ses victoires étaient un signe de la volonté de Dieu, et aucun de ses ennemis n'avait été tué que dans les combats. Se rendant à ses raisons ou à ses prières, Martin accepta enfin de dîner à sa table. Maxime fut tout joyeux d'avoir obtenu cette faveur; il invita, comme pour un jour de fête, les convives les plus illustres, les préfets, le consul Evodius, homme de la vertu la plus austère; deux comtes élevés aux plus hauts emplois, son frère, son oncle. Il plaça au milieu d'eux un prêtre, compagnon de Martin, et le mit lui-même à sa droite. Au milieu du repas, un officier offrit, selon la coutume, la coupe à l'empereur, qui la fit présenter d'abord au saint évêque, espérant la recevoir de sa main; mais lui, jugeant qu'après la dignité épiscopale rien n'était plus élevé que la dignité sacerdotale, offrit la coupe à son prêtre, après avoir bu. L'empereur et tous les convives comprirent et admirèrent cette action de Martin, et on dit à la cour que le saint homme avait fait à la table de l'empereur ce qu'aucun autre évêque n'eût osé faire à celle du dernier magistrat.

Maxime avait pour Martin la plus grande vénération;¹²⁶ souvent il s'entretenait avec lui de ses affaires spirituelles, de la gloire des saints, de l'éternité, de leur bonheur; mais l'impératrice avait pour lui plus de respect encore. Comme la femme de l'Évangile, elle arrosait ses pieds de ses larmes et les essuyait de ses cheveux. elle n'avait égard ni à ses richesses, ni à sa dignité, ni au diadème, ni à la pourpre, et on ne pouvait l'arracher des pieds du saint homme. Elle obtint de son mari de lui servir elle-même un repas. Malgré tous ses efforts, Martin fut obligé de l'accepter. Elle le prépara elle-même, mit la table, approcha son siège et lui présenta l'eau pour se laver les mains, le servit comme une esclave et avec une modestie et une humilité parfaites. Après un léger

¹²³ Félix fut fait évêque de Trèves. Il avait eu pour prédécesseur Bronius, qui avait lui-même occupé ce siège après Bonosius. (v. Bolland., 5 mai)

¹²⁴ Sulpit. Sev., Dial. 2. – C'est peut-être dans ce concile que fut jugé le prêtre Agricius. Le pape Sirice l'avait dénoncé à Maxime comme élevé au sacerdoce contre les règles, et Maxime lui promit (Epist. Maxim. ad Siric. pap., apud Sim. Concil. Gall., t. 1, p. 25, 26) de le faire juger dans une assemblée des évêques des Gaules et des cinq provinces. Maxime tint probablement sa promesse, car, avec les vices d'un tyran, il avait beaucoup de zèle pour la religion.

¹²⁵ Sulpit. Sev., Vit. b. Martini, ch. 23.

¹²⁶ Sulpit. Sev., Dial. 2, § 7

repas, Martin se retira, et l'impératrice ramassa avec soin tous les restes, qu'elle préférait aux mets les plus somptueux.¹²⁷

Cette espèce de culte ne peut étonner, quand on réfléchit à la sainteté prodigieuse de Martin.

«S'il est à peu près possible, dit Sulpice Sévère,¹²⁸ de raconter ses actions extérieures, jamais, je le dis sincèrement, on ne pourra faire connaître sa vie intime, sa conduite habituelle, son esprit toujours fixé au ciel, sa persévérance dans l'abstinence et le jeûne, ses veilles et ses prières, ses nuits aussi saintes que ses jours; le temps du repas, il le consacrait à Dieu, et il pensait à lui, même au milieu des occupations journalières; il ne prenait de nourriture et de sommeil que ce qu'exigeait impérieusement la nature; en lui tout fut grand et saint. Ô homme vraiment bienheureux, en qui la ruse ne fut jamais ! ne jugeant, ne condamnant personne, ne rendant à aucun le mal pour le mal ! Il avait une telle patience, qu'étant évêque, il supportait les injures personnelles des moindres clercs, les laissait impunies autant qu'il lui était possible, ne privait pas pour cela ces clercs de leurs charges et ne les en aimait pas moins. Jamais personne ne le vit irrité, pas même un peu ému; ni gai, ni triste, il portait sur son visage l'expression d'un bonheur tout céleste, il semblait au-dessus de la nature humaine; toujours il avait dans la bouche le nom de Jésus Christ; et dans le cœur, la paix, la pitié, la miséricorde. Quant à ses ennemis, il pleurait les péchés qu'ils commettaient en cherchant, de leurs langues envenimées, à troubler sa tranquillité; car ce saint homme eut des ennemis, c'étaient ceux qui étaient jaloux de sa sainteté et de ses vertus; ils haïssaient en lui ce qu'ils ne voyaient pas en eux, et n'avaient pas le courage d'imiter. Nous le disons en gémissant, ajoute Sulpice Sévère, ces ennemis, en bien petit nombre, il est vrai, furent des évêques.»

Ces évêques étaient les Ithaciens dont nous avons parlé. «La foi de Martin, sa vie, ses miracles, dit encore Sulpice Sévère, m'avaient rempli du désir de le voir, et dans ce but, j'entrepris un voyage bien doux à mon cœur. Déjà j'avais conçu le dessein d'écrire sa vie; et j'en appris, autant qu'il me fut possible, les circonstances de sa propre bouche, ou au moins de ceux qui en avaient été les témoins. On ne saurait croire avec quelle humilité et quelle bonté il me reçut; il se réjouissait dans le Seigneur de ce que je l'avais assez estimé pour entreprendre un voyage exprès pour le voir. Malheureux que je suis, j'ose à peine le dire, lorsqu'il eut daigné m'admettre à sa table, il m'offrit lui-même de l'eau pour me laver les mains. Le soir, il me lava les pieds et je n'eus pas la force de m'y refuser; sa vertu m'avait tellement subjugué que j'eusse regardé comme un crime de n'y pas consentir. Sa conversation roulait toujours sur la nécessité de fuir les séductions et de déposer le fardeau du monde pour suivre en liberté le Seigneur Jésus. Il nous citait l'exemple de l'illustre Paulin, qui, méprisant d'immenses richesses pour suivre Jésus Christ, était presque le seul qui, dans notre temps, accomplît à la lettre la parole de l'Évangile. Il nous animait à l'imiter et trouvait notre siècle heureux d'avoir un tel modèle qui rendait possible ce qui pouvait passer pour impossible auparavant : un riche, abandonnant ses richesses et les donnant aux pauvres. Quelle gravité ! quelle dignité dans ses paroles ! comme il parlait avec zèle et entraînement de la vertu ! avec quelle facilité il expliquait la sainte Écriture ! Je sais, ajoute Sulpice Sévère, qu'au sujet de sa science, j'ai rencontré beaucoup d'incrédules; il est vrai que par lui-même, il était sans étude; mais j'en atteste Jésus Christ et notre commune espérance, jamais je n'ai entendu sortir de la bouche d'aucun autre homme, autant de science exprimée dans un langage plus parfait. Ce fut un faible avantage au milieu de toutes ses vertus; mais enfin, cette grâce même ne lui a pas manqué.¹²⁹

Paulin,¹³⁰ que saint Martin offrait comme modèle à ses disciples, faisait alors l'admiration de toute l'Église; fils de Pontius Paulinus, préfet des Gaules, et appartenant à une des plus illustres familles de l'empire, il éclipsa par ses vertus les honneurs qui avaient décoré ses ancêtres.

¹²⁷ Martin fit tous ses efforts pour échapper à la vénération de l'Impératrice, et s'y fut encore refusé avec plus de force, si elle n'eût pas été d'une vertu admirable et âgée de soixante-dix ans.

¹²⁸ Sulpit. Sev., Vit. B. Martini, ch. 24

¹²⁹ On donne, comme l'œuvre de saint Martin, une profession de foi sur la Trinité; on peut aussi bien nier qu'affirmer qu'elle soit de lui. Le père Sirmond l'a donnée au tome 1^{er} de son ouvrage : *Concilia antiqua Galliaë*. p. 26.

¹³⁰ 22 juin

Il naquit à Ebremus, près Bordeaux, et son père lui donna, dans son enfance, le célèbre Ausone pour précepteur. Ausone, poète et rhéteur, digne de sa réputation, cultiva avec soin les heureuses dispositions de son élève et en fit un écrivain parfait, un poète élégant. Il eût été longtemps à en faire un saint; heureusement que dans la pratique de la vertu, Paulin eut de plus habiles maîtres. Il connut saint Martin, saint Victricius de Rouen, eut des relations fréquentes avec saint Delphinus, évêque de Bordeaux, et le saint prêtre Amandus, avec lequel il conserva toute sa vie une touchante correspondance. Les conseils de ces hommes de Dieu, soutenus des exemples et des entretiens de Thérasia, sa vertueuse épouse, le détachèrent peu à peu du monde et l'amènèrent à suivre la voie sublime des conseils évangéliques.

Après son baptême, qu'il reçut des mains de saint Delphinus, il se retira en Espagne pour y vivre inconnu et ne s'occuper que de sa sanctification; ce fut là qu'il perdit son fils. Ce malheur acheva de rompre les liens qui l'attachaient encore à la terre : du consentement de son épouse, il garda dès lors une exacte continence, changea d'habits pour avertir le monde qu'il n'était plus des siens, et offrit en lui le modèle le plus parfait du vrai chrétien; les fidèles de Barcelone conçurent pour lui une telle admiration, que le jour de Noël,¹³¹ pendant l'office, ils le saisirent et le présentèrent malgré lui à l'évêque, en le priant de l'ordonner prêtre. «Moi, qui ne suis qu'un vermisseau et non un homme,

écrivit-il alors à saint Amandus;¹³² je refusais, ou plutôt je n'osais pas accepter d'être fait domestique de la maison de Dieu. Mais on m'a fait violence, je l'avoue; saisi, presque étouffé par la foule, malgré mon désir de voir passer loin de moi ce calice, j'ai été obligé de dire au Seigneur : Que votre volonté soit faite et non la mienne ... Me voilà donc vieillard,¹³³ de nom au moins et par mon ordre, mais réellement bien jeune et encore enfant.» – «Mais, dit-il à son ami Sulpice Sévère,¹³⁴ je n'acceptai d'être ordonné dans l'Église de Barcelone qu'à la condition de n'y être point attaché, consacré seulement pour le ministère du Seigneur, sans être désigné pour une Église particulière.»

Il avait dès lors la pensée de se retirer à Nole, auprès du tombeau de saint Félix; projet qu'il exécuta après avoir vendu ses biens immenses, qu'Ausone appelle les royaumes de Paulin. Il ne se réserva qu'une maison et un petit jardin auprès de Nole, où il fonda un monastère.

Du fond de cette retraite, il entretenait des relations fréquentes avec ses amis des Gaules, saint Delphinus, qui l'avait baptisé, saint Amandus, saint Aper qui, avec sa femme Amanda, suivit les traces de Paulin et de Thérasia, et surtout avec Sulpice Sévère, celui qu'il aimait de l'affection la plus tendre.

Sulpice Sévère avait aussi imité le noble exemple de Paulin, et jeune encore, il avait préféré la croix aux honneurs et aux plaisirs. Le monde, qu'il abandonnait, lui prodigua les insultes et les outrages, et il en fut ému; il voulut répondre à ces critiques insensées, mais Paulin le fit bientôt renoncer à ce projet; il lui écrivit ¹³⁵ : «Ô mon frère bien-aimé ! que nos pieds ne s'éloignent point de la voie du Seigneur et de l'étroit sentier ! les amis du monde aboient après nous, mais qu'importe leurs folles et profanes paroles ! ne savons-nous pas, par les saintes Écritures ce que nous devons penser et d'eux et de nous : fermement attachés à la parole du Seigneur, laissons passer les injures et la haine des impies, ils marchent dans les ténèbres et le soleil de justice n'est pas levé pour eux; sous leur langue est un venin d'aspic, qui empoisonne l'esprit, tue l'âme, si, par les oreilles, il entre jusqu'au cœur ... Homme de Dieu, fuis-les. Tu crains Dieu, tu as donc en toi le principe de la sagesse; ne leur explique point les raisons de ta conduite comme s'ils étaient plus sages que toi; s'ils trouvent insensé ce que nous faisons, réjouis-toi au fond de ta conscience d'avoir fait l'œuvre de Dieu et accompli le précepte de Jésus Christ ... Que les mondains gardent leurs plaisirs, leurs honneurs, leurs richesses, si toutefois ils possèdent tout cela; qu'ils nous laissent, à nous, ce qu'ils appellent notre pauvreté, notre folie ... Pour toi, soldat de Jésus Christ, armé du casque du salut, de la cuirasse de la justice, du bouclier de la foi, du glaive de la vérité, de la force de l'Esprit saint, sois constant dans les combats célestes; et, dans

¹³¹ Paulin., Epist. 1 ad Sever.

¹³² Paulin., Epist. 2 ad Amandum

¹³³ Le nom de *prêtre* signifie vieillard.

¹³⁴ Paulin., Epist. 1 ad Sever.

¹³⁵ *Ibid.*, n.° 2,3,7

la source de la sagesse, dans le fleuve d'eau vive qui est dans ton cœur, éteins les traits enflammés de l'ennemi.»

Fidèle aux conseils de Paulin, Sévère se dévoua entièrement au service de Dieu sans aucun souci des critiques du monde.

«Ô mon bien cher frère! lui écrivit alors le solitaire de Nole, ta conversion est un plus grand miracle que la mienne. Tu étais dans la fleur de l'âge, comblé de louanges, moins fatigué du poids des richesses, quoique aussi riche que moi; tu étais sur le théâtre du monde; la gloire du barreau, tu tenais le sceptre de l'éloquence; tout-à-coup, tu as secoué le joug avilissant du péché, tu as rompu les liens mortels de la chair et du sang. Ni tes richesses augmentées par une alliance dans une famille consulaire, ni l'attrait du péché, ni la perspective d'une jeunesse innocente, n'ont pu te rappeler de la porte étroite du salut, du sentier difficile de la vertu, dans la voie et spacieuse du grand nombre. Tu es bienheureux d'avoir fui l'assemblée des impies, d'avoir refusé de t'arrêter dans la voie des pécheurs, d'avoir dédaigné de t'asseoir sur la chaire empestée, d'avoir préféré te courber aux pieds du crucifié, par une humilité sublime.»

Après sa conversion, Sévère se retira auprès d'Elusone, dans la Narbonnaise,¹³⁶ dans un village appelé Primuliacum. Ses serviteurs l'y suivirent; il en fit ses frères en Christ et donna ainsi naissance à son monastère.

Paulin désirait vivement qu'il vint demeurer à Nole avec lui, et Sévère même le lui avait d'abord promis.

«Je l'avoue, lui écrivit Paulin,¹³⁷ quoique rien ne puisse m'être plus agréable que ta présence, le désir que j'ai de te voir est plus ardent encore depuis que tu m'as promis d'amener avec toi plusieurs frères spirituels. Penses-tu que ce temps viendra bientôt, que bientôt luira le jour où je te recevrai avec une troupe d'élus de Dieu dans le sein de mon monastère du bienheureux Félix ¹³⁸ qui sera notre patron commun... *C'est là le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous, soyons dans l'allégresse, car il est bon et agréable pour des frères, d'habiter ensemble* Je vois déjà mon petit jardin bien mieux cultivé par les soins des ouvriers du Seigneur qui viennent avec toi; combien sera facile une culture légère pour ceux que Jésus Christ a choisis pour travailler à sa vigne et qu'il n'a pas laissés oisifs sur le vaste forum de ce monde !»

Sévère ne se rendit pas aux pressantes sollicitations de son cher Paulin, et la maladie l'empêcha de tenir sa promesse. Au lieu d'aller à Nole, il se rendit à Tours, auprès de saint Martin, comme nous l'avons rapporté. Il se fit son disciple, le suivit dans plusieurs de ses courses apostoliques, l'étudia avec soin, interrogea les témoins de ses actions merveilleuses, et revint ensuite dans sa solitude auprès d'Elusone, pour y rédiger ce qu'il avait vu et appris de certain des actions du saint évêque de Tours.

Il envoya ce travail à Paulin; ce pieux et illustre solitaire, si capable de l'apprécier, le publia lui-même à Rome,¹³⁹ où il eut un succès immense; il le lut à la pieuse Mélanie, qui put encore admirer Martin après avoir été témoin des héroïques vertus des solitaires de la Palestine et de la Thébaïde. Ces anges de la terre eux-mêmes ne lurent pas sans étonnement le récit de tant de vertus, dignes d'un pieux cénobite, unies à celles d'un grand évêque.

«Il ne t'eût pas été donné d'écrire la vie de Martin, disait Paulin à Sévère,¹⁴⁰ si, par un cœur pur, tu n'eusses rendu ta bouche digne de si saintes louanges. Sois donc béni de Dieu d'avoir écrit la vie d'un si saint évêque, d'un confesseur si illustre, et de l'avoir fait avec de si belles paroles et une si juste affection. Lui aussi est bienheureux d'avoir mérité un digne historien de sa foi et de ses vertus. Sa vie ainsi connue, ce sera pour la gloire de Dieu, et ton livre la conservera dans la mémoire des hommes.»

¹³⁶ Plusieurs érudits ont confondu Elusone avec Elusa, qui était située en Novempopulanie, à peu de distance de l'Aquitaine. Saint Paulin (Epist. 1 ad Sev., n.° 11) place Elusone dans la Narbonnaise : par conséquent, on doit la distinguer d'Elusa. L'*Itinerarium Burdigalense* s'accorde avec saint Paulin et la place à moitié chemin à peu près de Toulouse à Carcassonne. (v. Notes sur la première Lettre de saint Paulin, *inter op. edit. Parisin.*, in-4.°; édition de l'abbé Le Bron des Marettes)

¹³⁷ Paulin., Epist. 5 ad Sev., n.° 15, 16. (v. *etiam* Epist. 17)

¹³⁸ Saint Félix de Nole, pour lequel saint Paulin avait une dévotion touchante.

¹³⁹ Sulpit. Sev., Dial.

¹⁴⁰ Paulin., Epist. 11 ad Sev., n.° 11

L'ouvrage de Sulpice Sévère mérite bien ces éloges : on y trouve réunis la plus élégante simplicité et la piété la plus douce; on sent que c'est la vie d'un saint écrite par un saint.

Martin ne survécut guère à la publication de son histoire. Il apparut en songe à Sulpice Sévère,¹⁴¹ tenant en ses mains le livre de sa vie, lui donna sa bénédiction et s'éleva au ciel. Sévère pensa que ce songe était l'annonce de la mort de ce saint évêque, et en effet, on vint l'avertir peu après que deux moines arrivaient de Tours pour lui apprendre la mort de leur père.

Saint Martin mourut à Candès, au confluent de la Loire et de la Vienne;¹⁴² il y était allé pour terminer quelques différends qui s'étaient élevés dans le clergé de cette Église. Se sentant près de mourir, il appela ceux de ses disciples qui l'avaient accompagné, et leur annonça qu'il allait les quitter bientôt. A cette nouvelle, ils versèrent beaucoup de larmes : «Notre père, disaient-ils, pourquoi nous quittez-vous ! à qui nous abandonnez-vous ! Des loups ravissants vont déchirer votre troupeau; et qui pourra nous défendre après la mort de notre pasteur ? Vous désirez être uni à Jésus Christ, mais votre récompense, pour être différée, n'en sera ni moins grande ni moins certaine. Prenez pitié de nous et ne nous abandonnez pas.» Ce bon père les aimait tendrement, il ne put retenir ses larmes, et s'adressant à Dieu : «Seigneur, lui dit-il, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail, que votre volonté soit faite.» Partagé entre le désir d'aller à Dieu et l'amour pour ses disciples, il hésitait, il ne voulait ni les abandonner, ni être plus longtemps séparé de Jésus Christ. Il laissa donc ses désirs et sa volonté et se soumit avec confiance à la volonté du Seigneur. Quoique tourmenté par une fièvre ardente, il ne cessa de s'entretenir avec Dieu; il forçait son corps à se soumettre à l'esprit et consacra à Dieu tous les instants qu'il passa encore sur la terre. Il avait voulu être couché sur la cendre et un cilice. Ses disciples, le priant de permettre qu'on mit sous lui un peu de paille : «Non, mes enfants, leur dit-il, il faut qu'un chrétien meure sur la cendre; je ferais mal de ne pas vous donner cet exemple.» Il avait toujours les mains et les yeux élevés au ciel; les prêtres qui étaient accourus auprès de lui voulurent le mettre sur le côté pour lui procurer un peu de soulagement. «Mes frères, leur dit-il, laissez-moi regarder le ciel plutôt que la terre, mon âme apprend ainsi le chemin qu'elle doit suivre pour aller à Dieu.» Après ces paroles, il aperçut le démon près de lui : «Que fais-tu là, bête cruelle, lui dit-il, tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne, je m'en vais dans le sein d'Abraham.» En disant ces mots, il rendit son âme à Dieu.

Dès que le bruit de sa mort se fut répandu, on accourut à Candès de tous côtés. Les Pictaves voulurent posséder son corps et prétendirent l'avoir seulement prêté aux habitants de Tours. Ceux-ci alléguaient en leur faveur la coutume d'enterrer les évêques dans leurs églises, et ils terminèrent le différend en enlevant secrètement, pendant la nuit, le corps de leur saint évêque; ils l'embarquèrent sur la Vienne, et par la Loire l'amènèrent comme en triomphe jusqu'à Tours.¹⁴³

«Une multitude incroyable, dit Sulpice Sévère,¹⁴⁴ accourut pour honorer son convoi. La ville entière sortit à sa rencontre; des campagnes et des villes des alentours, on accourut en foule. Quel deuil dans le cœur de tous ! Comme les moines, surtout, ressentaient une douleur profonde ! Ils étaient environ deux mille; c'était là la plus belle gloire de Martin, car c'est à son exemple que cette grande famille s'était consacrée au service de Dieu. Cette troupe pieuse, au visage pâle, et enveloppée de longs manteaux; vieillards courbés sous les travaux, jeunes lévites consacrés à Jésus Christ, tous marchaient devant le bon pasteur qui semblait conduire devant lui son troupeau.

Les vierges avaient honte de pleurer celui qu'elles savaient être dans le sein du Seigneur; sous l'apparence d'une joie sainte, elles cachaient leur douleur. La foi leur défendait les larmes; mais l'affection parfois les forçait d'en verser. Leur douleur était aussi pieuse que la joie que leur inspirait sa gloire.

On devait pardonner à ceux qui pleuraient et féliciter ceux qui étaient dans la joie, car il était bien de pleurer Martin et bien aussi de se réjouir de son triomphe.

La foule, chantant des hymnes, accompagna le corps du bienheureux jusqu'au lieu de sa sépulture.»

Il n'est pas de saint dont le culte ait été plus célèbre que celui de Martin. Nous verrons, dans le cours de cette histoire, les hommes les plus illustres, les rois, les évêques comme les

¹⁴¹ Sulpit. Sev., Epist. ad Aurel.

¹⁴² Sulpit. Sev., Epist. ad Bassul

¹⁴³ Greg. Tur, Hlist., lib. 1, c. 47.

¹⁴⁴ Sulpit. Sev., Epist. ad Bassul.

simples fidèles, accourir en foule à son tombeau. Sa sainteté et ses miracles l'ont rendu digne de ces hommages; car, après sa mort, Dieu opéra, par ses reliques, de nombreux prodiges, et sa vie fut une série de faits miraculeux. A la sotte incrédulité qui refuserait d'y ajouter foi, nous citerons ces paroles de son historien, Sulpice Sévère ¹⁴⁵ : «Je prie ceux qui me liront d'ajouter foi à mes paroles et de ne pas croire que j'aie avancé quelque fait qui ne fût pas certain et prouvé; j'eusse mieux aimé me taire que de dire des choses fausses.»

Celui qui ne croira pas un historien aussi instruit, aussi honorable, d'une si haute sainteté, qui a écrit du vivant même de son héros, et des témoins innombrables qui pouvaient le contredire, qui a jeté son travail comme un défi aux ennemis de l'illustre évêque de Tours, celui-là doit rejeter tous les témoignages historiques et s'ensevelir dans un scepticisme absolu.

¹⁴⁵ Sulplit. Sev., Vit. B. Martini, Prolog.